La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXIV | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 11 AVRIL 1962 | No 21



Le maire de Berlin-ouest, Willy Brandt, accompagné des officiers du parti travailliste local, examine le mur érigé à Newcastle-on-Tyne, en Angleterre. Ce mur ,élevé il y a 2,000 ans par l'empereur romain Hadrian, sur la ligne de démarcation entre l'Ecosse et l'Angleterre afin d'empêcher l'invasion de troupes guerrières. Parlant à une assemblée subséquente, Brandt a qualifié le mur de Berlin de "mur de la honte".

Dans le domaine du monde matériel, de ses relations avec les Juifs et les protestants l'Eglise ne cesse d'évoluer

Magistrale conférence du R.P. Gregory Baum sur l'esprit du prochain Concile oecuménique

Le 4 avril dernier, en l'auditorium du Jubilé l'Edmonton, fourmillait une foule de plus d'un millier de personnes (95% de laïcs) venue entendre une voix de Rome: le R.P. Gregory Baum, o.s.a., traitant du "Nouveau Regard de l'Eglise sur le monde".

Né en Allemagne en 1923, de parents juifs, le R.P. Baum devint bientôt un agnostique, puis se convertit au catholicisme. Aujourd'hui enrichi d'expériences religieuses des plus diverses, il ne peut être plus en mesure de traiter en "héros" ce sujet qu'il divisa en quatre parties: l'homme dans la société mondiale et humaine, Catholiques et Protestants, Catholiques et Juifs, et enfin, les espérances d'un concile oecuménique.

Le R.P. Baum arrive à temps pour accélérer la préparation des esprits à cette "magistrale aventure" du Concile. Croire l'Unité à nos portes est utopie. Croire que les Juifs, les pauvres juifs sont un peuple damné, déchu, rejeté de Dieu n'est qu'un malheureux préjugé sans fondement. Croire à un retour unilatéral des Protestants à l'Eglise Catholique provient d'une grave incompréhension et d'une étroitesse d'esprit de notre part. Mais croire qu'avec le Concile, il n'y aura ni défaite ni victoire, ni humiliation des uns et triomphe des autres, croire que l'EVOLUTION de la pensée de l'Eglise au cours du dernier demi-siècle amènera notre propre conversion d'abord, semble là, la plus profonde espérance du Concile.

Le R.P. Baum souligna d'abord le fait qu'auparavant, dans l'Eglise, le catholicisme pensait en termes de "protection négative". Mais qu'en est-il aujourd'hui ?

L'HOMME DANS LA SOCIETE MONDIALE ET HUMAINE

"Il y a évolution qui se réflète dans nos attitudes changeantes envers le monde temporel dans lequel vit l'homme, ses attitudes à l'égard des Juifs, des Orthodoxes, de la création, de la nature.

Nous découvrons que l'humanité est une société et que le christianisme est venu pour unifier et changer cette société. Un fait reste important, nous dit le P. Baum. C'est l'événement de la Pentecôte. Les onze apôtres parlent sous l'influence du St-Esprit. Tous comprennent en leurs multiples dialectes. LE ST-ESPRIT A UNI L'HUMANITE. Puis vint la Tour de Babel. La réponse de Dieu s'exprime dans la division des langues dont la profonde signification est pour nous encore du XXe siècle, la division de l'humanité en clans compétitifs. L'ORGUEIL NOUS A DIVISES.

Cependant, l'épreuve a meurtri. Nous avons pris conscience que nous devons aider, assister. Tous les Hommes sont Frères d'un même Père. La FRATERNITE ne signifie pas être irréaliste en disant que tout est beau. La FRATERNITE consiste à voir Dieu à travers nos fautes.

ENVERS LA SCIENCE:

La vocation de l'homme est à l'étude. l'homme est roi de la création, c'est sa destinée. Il doit remplir sa vocation. L'attitude de l'Eglise se construit de plus en plus positive à cet endroit.

ENVERS LA SOCIETE:

On ne peut être de vrais chrétiens si on ne fait pas de cas de la justice, nous dit encore le P. Baum. Il y a du pessimisme à nos côtés. Le Pape reste OPTIMISTE. Les encycliques antérieures se préoccupaient moins du bien-être social, d'une vie matérielle meilleure sous prétexte d'oublier l'éternité. On professe couramment depuis l'aide aux nations sous-alimentées et sous-industrialisées.

ETERNELLE MISSION DE L'EGLISE:

Si sa mission est de conduire l'homme à l'éternité, elle est aussi d'aider l'homme à transformer cette terre le mieux possible.

Il y a désormais une place pour le laïcat .Heureuse évolution alors qu'auparavant, le laïcat semblait en quelque sorte un sujet d'obstacle à la sanctification de l'Eglise.

NOUS PENSONS QUE

Les Catholiques sont si merveilleux! La seule chose qui est mauvaise, ce sont les autres!

Mais pourquoi alors, certains catholiques quittent l'Eglise? — Parce qu'ils trouvent souvent, une opposition flagrante entre nos croyances et nos manières de vivre. Certains de nos chefs n'ont pas le souci de la justice.

Ceci ne peut faire autrement que nous enseigner une nouvelle sorte d'humilité, la vraie, nous dit le Père

(suite à la page 5)

R.P. Baum

HORIZONS

Des coopératives d'Education

"Les Associations de Parents et Maîtres sont des coopératives d'Education". Le mot est de Mgr Douville et il est tout-à-fait juste.

M. et Mme Dupont se sont rendus, jeudi soir dernier, à une Assemblée de Parents et Maîtres, qui se tenait à l'école. A peine étaient-ils partis que les quatre petits Dupont qui, sans être des génies, ont quand même une bonne dose de talents, ont tenu entre eux la conversation suivante:

—"Tiens, papa et maman sont allés à l'Assemblée. Il faut croire que le travail de notre formation, c'est quelque chose d'important".

—"Moi ce qui me frappe, c'est que pape soit allé avec maman: j'avais toujours cru que papa n'était pas intéressé à ce qui se passe à l'école".

—"Pour avoir accepté de ne pas regarder la partie entre Canadiens et Chicago, il faut qu'il soit intéressé en grand, lui qui n'en manque pas une".

—"Je ne sais pas si ma maîtresse va être là... probablement, car elle m'a dit l'autre jour qu'elle voulait absolument faire la connaissance de mes parents."

—"Moi, je me demande ce qu'ils peuvent bien dire à ces Assemblées-là ?"

—"Je ne sais pas ce qu'ils disent, mais j'ai bien l'impression que quand ma maîtresse aura connu papa et maman, elle me comprendra mieux."

Ainsi parlaient les enfants Dupont.

Et pendant qu'ils parlaient

(suite à la page 8)

Concours oratoire de la région de la Rivière-la-Paix

Tenu à Girouxville, sous le haut patronage de S.E. Mgr Henri Routhier, et sous les auspices de l'A.E.B.A.

Avec le concours des jeunes des dix écoles bilinques de la Rivière-la-Paix, s'inaugure officiellement le grand concours oratoire régional

Parmi les invités d'honneur, nous remarquions: le R.P. Majorique Lavigne, Provincial des Oblats, le R.P. Benoit Frigon, o.m.i., curé de Girouxville, le R.P. Joseph Forget, o.m.i., visiteur des Ecoles Bilingues de la région, M. Jos Bugnet, de Girouxville, grand commissaire de la division de High Prairie, le R.P. Marsan, o.m.i., supérieur du Collège N.-D. de la Paix, Falher, M. Léonard Fournier, d'Edmonton, secrétaire de l'ACFA, M. Gérard Maisonneuve, maire de Falher et directeur de l'ACFA, M. Raymond Maisonneuve, maire de Donnelly et directeur de l'ACFA, le R.P. Turenne, o.m.i., président du cercle Langlois de l'AEBA, M. Beaudoin, principal de l'école de Beaumont.

M. Henri Moquin, président de l'exécutif, agissant comme maître de cérémonie, souhaite à tous la plus cordiale bienvenue. Nous mettons à l'honneur, notre culture française. "Une langue comme la nôtre, dit-il, mérite pour autant qu'on la parle avec douceur, charme, soin et dignité. Ce n'est point déchoir que de nous astreindre à la mieux apprendre pour la mieux exprimer. Il faut conséquemment la cultiver, d'une culture générale et comme, d'une culture en outre spécialisée. Surtout il faut en vivre, l'affirmer, la défendre et la propager. La langue française est harmonieuse, elle est douce à l'oreille, elle se prête tour à tour à exprimer les sentiments les plus fiers ou les nuances les plus fines de l'esprit et du coeur.

Monsieur Moquin explique ensuite à l'auditoire, la manière de juger les candidats d'une façon juste et équitable. Le jury se base sur trois points principaux, à savoir, la présentation, l'interprétation et l'articulation; cependant il fait une mise au point en disant qu'une articulation défectueuse peut empêcher un concurrent ne remporter la victoire. Il fait l'historique du concours oratoire.

Depuis plusieurs années, des professionnels en éducation sont à la recherche d'une formule qui favoriserait l'épanouissement de la culture française dans la région de la Rivière-la-Paix.

Le R.P. Forget, o.m.i., visiteur des écoles bilingues se penche plus particulièrement sur le problème. "Comment apprendre à notre jeunesse à bien s'exprimer en français, à développer une diction claire et agréable, à cultiver leur mémoire, à développer la maîtrise du langage correct, à réfléchir et à se maîtriser?"

En mars 1961, à Girouxville, lors d'une assemblée du corps professoral, le visiteur des écoles expose son projet. L'idée fait son chemin à l'école et un concours oratoire est lancé. L'entreprise s'échelonne sur une période de six semaines. Chaque professeur est invité à perfectionner un poême dans les grades 1 à 9 inclusivement et les étudiants de la haute école doivent composer un petit discours de trois cents mots sur un sujet de leur choix. Vers la foi d'avril, on procède à la première élimination; tous les étudiants passent sur la scène: ils récitent leurs poêmes et prononcent leurs discours. Les deux meilleurs candidats de chaque grade, garçon et fille, sont éligibles à la deuxième élimination qui a lieu le 3 mai. Les parents y sont conviés et le R.P. Forget y est présent à titre d'invité d'honneur. Un jury impartial et compétent détecte les meilleurs diseurs et orateurs de l'école. Ce fut la première grande manifestation de la langue parlée à l'école de Girouxville.

En octobre lernier, lors de la première assemblée régionale de l'AEBA, le R.P. Forget lance le concours oratoire à toutes les écoles bilingues. Dix écoles emboitent le pas. Un comité est mis sur pied pour assurer la marche fructueuse de cette entreprise culturelle. Il se compose d'un représentant des grandes écoles de la région:

Président: M. Henri Moquin, McLennan; aviseurs: R.P. Joseph Forget, Collège N.-D. de la Paix, Falher, Mme Yvonne Lauzé, Falher, Sr Marie Wilfrida, s.s.c., Jean-Côté, Sr Marie Eugéne-duéSacré-Coeur, c.s.c., Guy, Sr Marie Thérèse-de-Castille, c.s.c., Donnelly; secrétaire: Sr Marie-Marguerite-d'Antioche, c.s.c., Girouxville.

L'étudiant est invité à mémoriser avec expression, articulation et maîtrise de soi, une récitation par mois d'ici la première élimination qui a lieu dans la semaine du 15 mars; les jeunes de la haute école composent un discours d'au moins 300 mots sur un sujet de leur choix. On choisit alors les deux meilleurs candidats pour la semaine du 22 mars. Un jury consciencieux détermina alors les candidats de chaque groupe à la troisième élimination qui tient ses assises le 8 avril à l'école le Girouxville.

A cette troisième élimination, quatre jury sont constitués. Ses douze membres sont choisis parmi les laïcs compétents de nos différentes paroisses. A eux revient la tâche de révéler à l'auditoire, les vainqueurs de la journée. Pour récompenser les efforts des élèves méritants, huit coupes leur sont offertes personnellement et trois trophées sont présentés aux écoles: l'étudiant qui a le plus de points à son crédit emporte le trophée dans son école jusqu'au prochain concours oratoire; son nom est gravé sur l'une des plaques. Ces trophées sont gracieusement offerts par Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., par M. André Déchène, ex-président de l'ACFA, et par M. Maurice Lavallée, président de l'AEBA.

Ce projet lancé en octobre dernier a suscité beaucoup d'enthousiasme chez les jeunes. Sous la conduite de leur dévoués professeurs, ils ont appris à bien s'exprimer en français, à développer une diction claire et agréable, à cultiver leur mémoire, à enrichir leur vocabulaire, à réfléchir et à se maîtriser. Le Concours Oratoire, le festival de la chanson française, l'Institut annuel des professeurs bilingues sont actuellement les trois activités culturelles du Cercle Langlois de l'AEBA.

Le maître de cérémonie procède ensuite à la présentation des mempres du jury pour le premier groupe de concurrents, grades 1-2-3. Ce sont: Mmes Camille Maulun, Falher, Charles Paradis, Girouxville, Denis Rivard, McLennan.

Les concurrents de ce groupe: Jean Bergeron, Edna Tanguay, Marie Bergeron, Denis Dion, Carole Forget, Johanne Gendron, Charles Lessard, Jacqueline Parker, Lorraine Richard, Darleen Verstraete, Denise Boivin, Arthur Cloutier, Edouard Gillon, Paulette Lanctôt, Guy Leduc, Dorine Lévesque, Léo Nolette, André Savard, Alphée Tremplay et Gabriel Turcotte.

Vient ensuite le deuxième groupe de concurrents, grades 4-5-6. Cette fois, les membres du jury se composent de:

Mmes Charles Boucher, Jean-Côté, Jacqueline Campbell, McLennan, Louise Turcotte, Falher.

Les concurrents appartenant à ce groupe sont: Marcel Dion, Denis Forcier, Jo-Anne Tencarre, Evelyne Thériault, Eveline Dancause, Edmond Henley, Rita Lemire, Paul Ouellette, Henriette Proulx, Cécile Sliger, Jules Aubin, Juliette Aubin, Arthur Bédard, Roger Chalifoux, Irène Dentinger, Daniel Dusseault, Michel Forget, Christian Grenier, Edith Lavoie, Carmen Saint-André.

Avant de procéder à la présentation du 3ème groupe de concurrents, le R.P. Forget, visiteur des Ecoles Bilingues de la région, adresse la paro-

(suite à la page 8)

La semaine

Dans le monde

La conférence de Genève a été marquée par la curieuse volte-face de l'URSS qui, après avoir consenti à un contrôle international des expériences nucléaires sur son territoire, a subitement changé d'avis, et annoncé qu'il n'en était plus question. Cette modification d'attitude a été vivement critiquée dans toute les capitales du monde libre ,et surtout à Washington. Par ailleurs l'Union Soviétique a proposé un programme en trois points pour mettre fin à ce qu'elle appelle la propagande de guerre. Dans son allocution, le délégué soviétique a déclaré que la propagande de guerre est non seulement une menace pour la paix, mais un crime à l'humanité. M. Zorine a demandé d'approuver la proposition soviétique comme le premier pas vers une entente totale sur le désarmement.

Pour sa part, les Etats-Unis ont proposé que des Américains puissent se rendre en Union Soviétique et qu'ils puissent librement s'adresser au peuple russe. La même facilité serait consentie par Washington aux Soviétiques voulant prendre la parole sur les ondes des postes américains. Chaque nation aurait droit à une certaine durée et égale dans les différents postes de radio des deux pays mentionnés.

* * *

La situation est toujours tendue en Algérie. Bien qu'il n'y ait pas de combats réguliers entre les forces de l'Ordre et les commandos de l'OAS, les attentats et les meurtres se sont poursuivis. L'OAS a bombardé les quartiers arabes d'Alger, faisant de nombreux morts et blessés. Cependant, le chef du nouveau gouvernement provisoire chargé d'expédier les affaires courante en attendant les résultats des référendums a été installé à Rocher Noir par la France. Il a immédiatement lancé un appel, à la population, demandant aux européens et musulmans de fraterniser. Il a surtout demandé aux arabes de ne pas se livrer à des manifestations et à s'abstenir de toute violence en dépit des actes de provocation des colons européens. L'OAS a de son côté poursuivi le pillage des banques et établissements financiers. Les sommes dont l'organisation secrète s'est emparée seraient extrêmement importantes. En France également, une grande tension règne. Dans de nombreux milieux on s'attendait à la veille du référendum à ce que le général de Gaulle obtienne une vaste majorité en dépit du fait qu'il est généralement impopulaire ,mais les Français ne voient pas d'autre solution, car on craint que si il part, le pays ne plonge dans

(suite à la page 8)

La semaine

A Ottawa

Le premier ministre du Canada a déclaré à Montréal que les expériences atomiques ne doivent pas être reprises, qu'il y ait ou non une entente générale sur le désarmement. M. Diefenbaker a ajouté que l'Est aussi bien que l'Ouest partagent l'opinion que la vie serait plus agréable et que la sécurité serait plus grande s'il y avait moins d'armement. Il a ensuite démontré le danger que font courir toutes les armes atomiques et la facilité avec laquelle une guerre pourrait être déclenchée par accident. Le chef du gouvernement canadien a ensuite revu un trophée d'une société de bien faisance juive "l'Histradut", M. Diefenbaker a, à cette occasion, exprimé sa désapprobation pour la façon dont sont traités les Juifs en Union Soviétique. Il s'est dit outré des manifestations anti-sémites qui ont lieu dans ce pays.

* * *

La Chambre haute a, de son côté, approuvé en principe un projet de loi qui obligera les compagnies de prêts à indiquer clairement le taux d'intérêt qu'elles demandent.

* * *

Le gouvernement fédéral a appor-

(suite à la page 8)

La semaine

A Québec

Les représentants du gouvernement fédéral, de la province de Québec et de la ville de Montréal se sont réunis de nouveau à Ottawa. Ils ont poursuivi leurs négociations pour abolir le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier, dans la métropole. En annonçant la nouvelle aux Communes, le ministre des transports, M. Balcer, a ajouté que les Chemins de fer nationaux n'ont pas l'intention d'abandonner leurs droits de passage sur le pont Victoria.

* * *

Le premier ministre du Québec a annoncé qu'il ne pourra pas rencontrer la délégation de six mille épiciers montréalais, qui projetaient de se rendre à Québec. M. Lesage a déclaré à l'assemblée législative qu'il sera très occupé en fin de semaine à rédiger son discours du budget. Les épiciers désirent obtenir l'autorisation de fermer leurs portes chaque lundi.

* * *

Le procureur général du Québec a déclaré qu'il entreprendra une enquête sur la compagnie "Sulphur Converting" si la commission des valeurs mobilières le demande. M. Lapalme a fait cette déclaration à l'Assemblée législative, en réponse à une demande du chef de l'Opposition, M. Johnson.

* * *

Un important contrat de travail a été signé la semaine dernière à Montréal. Les Chemins de fer nationaux, ont en effet, signé une nouvelle convention collective avec la Fraternité des employés de transport qui groupe plus de 18 mille employés des services d'express, de marchandise et de camionnage. L'accord fait suite à 14 mois de négociations entre les deux parties. Le document remplace trois contrats de travail et ramène sous un seul règlement plus de 200 groupes différents d'employés.

* * *

Une mission commerciale de l'Inde a entrepris une tournée des entreprises industrielles de Montréal. Le haut-commissaire de l'Inde au Canada et son premier secrétaire se sont rendus à la "Canadian Vickers", à la Dominion Engineering et à la Montreal Locomotive Works.



M. et Mme Hubbard embrassent leur fillette de trois ans, après qu'elle eut été secourue d'un escarpement de 45 pieds au-dessus de la rivière Niagara. La petite est tombée alors qu'elle jouait sur le bord de la côte et elle a passé sept heures au-dessus du précipice avant d'être secourue.

La Loi des Comtés

ATTENDU QUE la Législation des Comtés telle que proposée aurait pour effet d'établir des restrictions illégales à l'endroit d'un candidat de la Minorité des Ecoles Séparées aux Affaires municipales et

ATTENDU QUE le Ministre des Affaires municipales a indiqué que l'acceptation de la Législation était de nature d'un "ballon d'essai" et

ATTENDU QUE l'élimination de nos Commissions Scolaires, dans le Système des Comtés est de grande importance pour ceux qui considèrent qu'une telle élimination ouvrirait la porte à des restrictions ultérieures de notre propre gouvernement local et

ATTENDU QU'on a introduit la Législation sans avertir les électeurs et que le tout a engendré des rapports voulant garantir une considération sérieuse par les législateurs et le public

IL EST DECIDE QUE la Fédération de la région d'Edmonton du "Mouvement des Familles Chrétiennes", demande respectueusement à nos législateurs que la Législation des Comtés soit remise jusqu'à la prochaine session de la Législature avant de la mettre en force.

Mouvement des
Familles Chrétiennes
Par Mme A. M. Lachambre
(représentant au-delà
de 100 couples)

Souvenirs de Pierre L'Ermite

Un petit jeune homme qui promet . . .

(suite de la semaine dernière)

CHAPITRE XXXV

Tout cet apostolat dans cette belle paroisse n'était pas sans être attristé par quelques ombres.

Ainsi ,un jour, j'ai eu comme une vision d'enfer, Décidemment le diable trouve le moyen de se faire représenter partout !

En voici un exemple:

Un excellent homme, mais non pratiquant, vient me demander la permission de m'amener son fils, qui a dix-sept ans, et dont il ne peut venir à bout.

—Sa mère et moi ,nous sommes absolument découragés. Il devrait déjà avoir passé son baccalauréat, et il n'en est rien. Nous l'avons changé de collège; il se fait *renvoyer* de partout. Il me répète qu'il a assez de toutes ces études qui lui paraissent stupides, et qu'il veut faire sa vie à sa guise, et en toute indépendance.

—Vient-il encore à la messe ?

—Oh, c'est fini..., archifini! C'est peut-être un peu de notre faute. On aurait dû lui donner l'exemple. Mais, Monsieur le curé, vous le savez, la vie est opprimante..., on est sollicité par tant de choses... Alors, on oublie...

—Mais a-t-il un minimum de croyance ?

—Qu'appelez-vous un minimum?

Croire en Dieu, à l'existence de son âme... ,aux commandements essentiels?

—Non, il ne croit plus à rien. Je me demande même s'il a jamais cru à quelque chose ! il a entendu parler de vous. Vous êtes ma dernière carte... Consentiriez-vous à le recevoir ?

—Venez, demain. Je ferai ce que je pourrai.

En montant à mon bureau, le lendemain, j'aperçois le père et le fils qui attendaient ,assis à côté de l'autre, sans se parler.

J'ouvre la porte ,et je leur fais signe de me suivre.

Le jeune homme est un grand garcon, élégant, les cheveux ondés, l'expression sournoise, mauvaise.

Je tâche de me montrer aussi conciliant que possible. Je lui dis que, en effet, les règlements des collèges parisiens sont pénibles pour des natures un peu trop indépendantes; mais que je connais, à la campagne ,de belles institutions acceptant, avec des études sérieuses, la possibilité d'une certaine liberté . . .

Le jeune homme me regarde parler. Et puis, brusquement, il m'interrompt:

—Vous êtes bien aimable, Monsieur le curé. Mais il est inutile de vous fatiguer. Mon père veut absolument que je passe mon baccalauréat... Pourquoi ? Pour gagner de l'argent plus tard . . . C'est vieux jeu ! . . . De l'argent ? J'en ai déjà plein mes poches !

Effectivement, il tire son portefeuille, l'ouvre... Il est bourré de billets de banque...

—Mais d'où vient cet argent-là ? s'écrie le père.

—Je l'ai "resquillé".

Alors ,j'interviens:

—"Resquillé", c'est-à-dire: volé ?

—Oh, si vous voulez. Vous savez, Monsieur le curé, les mots ne me font pas peur. Moi, je divise l'humanité en deux catégories: les intelligents et les imbéciles. Ces derniers sont là pour nourrir les autres.

—Avant vous, un Latin l'avait déjà dit: "Paucis vivit humanum genus... Le genre humain ne vit que pour quelques-uns."

—Il avait tout à fait raison ! Et je suis de ces "quelques-uns-là" . . .

—Mais, c'était un païen.

—Moi aussi je suis païen.

—Vous ne croyez plus à rien?

—A rien..., qu'à l'intelligence.

—Et naturellement, vous vous placez parmi les intelligents?

—Oui... Je ne m'embarrasse plus de tant de mots qui ne signifient rien. La vie est courte. J'entends la réaliser tout de suite.

—Cela peut vous conduire loin !

—C'est-à-dire ?

—A des actes considérés comme criminels par toute société humaine.

—Aller loin ? C'est déjà fait. Quand je passe dans vos longs couloirs de la rue Brémontier, et que je rencontre une vieille douairière, toute seule, avec son sac à main, je la regarde, comme le chat regarde la souris..., et les doigts me démangent... Mais je ne marche pas, parce que ce serait du mauvais travail, où l'on risque beaucoup pour pas grand-chose... Je choisis les affaires où l'on ne risque rien pour un gros rendement. Car, je vous le répète, Monsieur le curé. je suis intelligent, très intelligent...

Ce gosse me disait ces orgueilleuses stupidités avec une voix frigide et un ton résolu, qui n'admettait pas la discussion.

Alors, sans transition, je lui ai répondu:

—Et Dieu? Et votre âme? Et l'impératif catégorique de la conscience? Qu'en faites-vous? Et si tout le monde déraisonnait comme vous?

Il se met à rire, d'un rire sceptique..., mauvais, le rire de certains soi-disant étudiants rencontrés jadis place Pigalle.

—Oh, Monsieur le curé, ne parlons pas de cet bêtises-là... On n'est plus des enfants..., on a dépassé tous ces "bodards"...

—Pauvre Monsieur, comme je vous plains ! Il finira, un jour, en prison...

—Mais non, Monsieur le curé, je vous le répète, je suis intelligent. Ceux-là ne vont pas en prison... Ce sont les autres...

Nous sommes restés là, tous les trois, une minute, dans ce bureau, sans rien dire.

Et, en effet, il ne restait plus rien à dire.

Quand on suppdime Dieu . . ., l'âme..., la conscience, tout s'écroule...

Il n'y avait plus qu'à prier, et à laisser ce malheureux aller à son destin...

Je les ai entendus descendre l'escalier, et je pensais au danger social que représente un tel numéro..., et que le diable, bien plus intelligent que ce pauvre gosse, il est tout de même en enfer, qui est la prison perpétuelle . . .

(à suivre)



Monsieur Armand Godin, président de la Fraternité Française d'Amérique annonce la nomination de M. Albert Ricard comme directeur général de cet organisme — Monsieur Albert Ricard était jusqu'à tout récemment organisateur général de l'Association Culturelle canadienne. Il aura son bureau (ses nouveaux bureaux) au 205 de la rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe. La Fraternité Française d'Amérique est une oeuvre du Conseil de la Vie Française et de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec. La Fraternité Française a pour but de faire connaître davantage les minorités françaises du Canada et de la Nouvelle-Angleterre et de recueillir chaque année des fonds pour leur venir en aide. La campagne de la Fraternité Française d'Amérique a lieu chaque année du 15 avril au 15 mai.

Chronique du disque

De la musique de grande classe

La Compagnie Columbia nous livre, comme à l'accoutumée, quelques enregistrements superbes.

Ce n'est pas qu'un petit avantage que de pouvoir entendre de la belle et grande musique chez soi à l'heure de sa préférence.

Nous portons à l'attention de nos lecteurs, tout d'abord un enregistrement de Brahms qui est le concerto en ré mineur pour piano et orchestre Op. 15, ML-5704.

Le réputé Rudolf Serkin est au piano. Eugène Armandy dirige l'orchestre de Philadelphie.

Rappelons pour mémoire que Serkin a interprété le premier concerto de Brahms douze fois avec Eugène Ormandy.

C'est de la grande musique qu'on aura plaisir à entendre. Ce disque est également disponible sur le stéréophonique MS-6304.

Nous faisons ensuite référence à un festival français de musique d'orgue ML-5707.

E. Power Biggs est à l'orgue de l'église Saint-Georges de New-York.

Parmi les pièces mentionnons de Charles-Marie Widor un extrait tiré de la cinquième symphonie pour orgue. De Camille Saint-Saëns nous pouvons entendre la symphonie en mi majeur.

L'espace nous manque pour mentionner toutes les autres pièces mais on peut entendre de Céser Frank la Pièce héroïque. Une pièce de Eugène Gigout, une autre de Louis Vierne, Johan Alain ,Marcel Dupré.

Pour terminer en beauté nous pouvons nous délecter à l'audition de Variations sur un Noël par Marcel Dupré.

Ce sont de grands organistes. Celui que notre génération connaît le mieux est évidemment **Marcel Dupré.**

* * *

Nous portons à la connaissance de nos lecteurs le concerto pour violon en ré majeur Op 35. ML-5698.

Le violoniste est David Oistrakh, Eugène Ormandy dirige l'orchestre de Philadelphie.

Oistrakh est un violoniste Russe de grande réputation.

Tchaikovsky est à la mode, peut-être un peu trop, mais c'est quand même un grand musicien et l'interprète ici est de grande classe.

Nous terminons cette présentation en attirant l'attention de nos lecteurs sur un enregistrement Columbia ML-5706.

De Prokofiev on entend Alexander Nevsky Op. 78.

Lili Chookassian, née à Chicago de parents arméniens, se fait entendre comme contralto.

Thomas Schippers dirige la Philharmonique de New-York.

En bref quatre enregistrements qui feront les délices des musicologues.

Rodolphe Laplante

Vient de paraître

Le renouveau du théâtre au Canada français

par Jean Hamelin

Exerçant depuis près de dix ans le métier de critique dramatique, Jean Hamelin a suivi de son fauteuil de spectateur la remarquable évolution du théâtre montréalais. Il a voulu en tracer l'histoire, en dégager les lignes de force, depuis la fondation des Compagnons de Saint-Laurent ,par le Père Emile Legault, en 1937, **jusqu'aux toutes** dernières réalisations de nos jeunes troupes.

Le présent ouvrage, publié aux éditions du Jour à l'occasion de la tournée Mondiale du Théâtre, n'est pas un essai sur le théâtre canadien, mais plutôt une histoire critique de ce théâtre. Il montre le rôle de pionniers des Campagnons ,premiers artisans du renouveau dont ce livre veut être le témoin, il analyse ensuite les réalisations de l'Equipe de Pierre Dagenais, il tend l'oreille aux premières tentatives de nos auteurs dramatiques. A partir de 1951, lt théâtre prend un nouvel essor avec le Théâtre du Nouveau Monde, le Rideau Vert, le Théâtre-Club, puis poche Anjou, l'Egrégore, le Centre-Théâtre, la Poudrière et les Apprentis-Sorciers.

Itinéraire d'un roman qui s'échelonne sur vingt-cinq années et qui rappellera à l'amateur de théâtre les riches heures d'un art arrivé, après bien des tâtonnements, à son plein épanouissement.

Journaliste depuis plus de quinze ans, critique depuis treize ans, Jean Hamelin a occupé le poste de critique dramatique et critique de télévision au "Petit oJurnal" de 1953 à 1958. Après un court séjour au "Devoir", il devenait critique dramatique adjoint à "La Presse", et depuis l'été dernier, il est critique dramatique au 'Devoir" et directeur du service arts et lettres de ce journal.

"Le Renouveau du théâtre au Canada français", illuestré de photos en héliogravure, paraît dans la nouvelle collection "Les Idées du Jour" à $1.50.

Il est en vente à la Librairie FIDES 11540 - Jasper, Edmonton.

Autour du prochain Concile oécuménique

La quatrième session de la Commission centrale

Cité du Vatican.—Après une semaine de travail assidu, les hauts prélats et les religieux qui composent la Commission centrale ont clôturé leur quatrième session. Pour se retrouver d'ailleurs dès la fin de ce mois de mars. Comme d'habitude les comptes rendus de leurs travaux sont d'une insurpassable discrétion et ne peuvent guère, résumant des extraits de "schémas", échapper à l'inévitable sécheresse. Ils sont muets pour le détail, sur les questions posées, sur les solutions proposées et c'est bien compréhensible. Mais au fur et à mesure des travaux, on voit défiler un certain nombre de thèmes dont on discute dans l'Eglise depuis des années. Il faut s'en réjouir au passage: c'est bien la preuve que les recherches des penseurs et des pasteurs débouchent dans le Concile. Il n'y a pas, du moins en bien des domaines, de solution de continuité.

Ainsi, réjouissons-nous d'abord cette fois-ci que la Commission centrale ait discuté deux rapports du cardinal Marella sur les pouvoirs des évêques, sur leurs relations avec la Curie ,sur leur collaboration au niveau national ou continental. On a regretté longtemps que le Concile précédent n'ait pas eu le temps d'étudier la théologie et les prérogatives de l'épiscopat. Mais on a tellement réfléchi, écrit, discuté à ce sujet depuis lors; les assemblées épiscopales ont vu le jour à la fin du siéécle dernier; on a créé, il y a sept ans, le Conseil épiscopal de l'Amérique latine; bref, les décisions du prochain Concile seront cent fois plus riches, ouvriront infiniment plus de possibilités d'avenir que le Vatican I n'aurait pu en envisager.

Mais dans sa dernière séance, la Commission a examiné deux rapports du cardinal Pizzardo sur les problèmes des vocations. La situation s'est aggravée, dit le bulletin romain. Il faut se remémorer quelques chiffres éloquents qu'il cite: s'il y a en Europe, en moyenne, 1 prêtre pour 1,100 fidèles, cette proportion est réduite à 1 prêtre pour 12,000 fidèles en Amérique latine. Les 228,000 prêtres des 1,100 diocèses du monde qui sont en rapport avec la Congrégation des Séminaires doivent faire face aux besoins de 418 millions de catholiques. Ce qui fait une moyenne de 1 prêtre pour 1,500 fidèles. Il faudrait, indique le bulletin, 200,000 prêtres de plus pour faire face aux besoins réels des catholiques, sans parler ici des exigences des pays de missions.

Le rapport a demandé qu'on forme des prêtres ouverts aux problèmes nouveaux et qu'on leur apprenne à en avoir une vision universelle.

Enfin pour la première fois, le communiqué romain aborde la possibilité d'une permanence de certaines commissions conciliaires, dont on parle depuis quelque temps déjà. Ainsi la Commission pour l'apostolat des laïcs et le Secrétariat pour l'unité survivraient au Concile comme nouveaux organismes du gouvernement de l'Eglise.

L'Eglise orthodoxe russe et le Concile

Moscou. — Au cours d'une interview qu'il a accordée à Moscou, le Métropolite Nicodème, chef de l'Office des relations extérieures du patriarcat de Moscou, a déclaré en substance que l'Eglise orthodoxe russe pourrait ,si elle recevait une invitation dans ce sens, envoyer des observateurs au deuxième Concile du Vatican, mais à certaines conditions seulement.

Ces conditions sont principalement que le Concile ne fasse rien qui soit dirigé contre l'Eglise orthodoxe et rien qui soit dirigé contre la Russie, "notre patrie". L'interview était principalement consacrée aux relations entre l'Eglise orthodoxe russe et l'Eglise catholique romaine.

Le Métropolite a ajouté que le Saint synode de l'Eglise orthodoxe russe avait décidé d'envoyer un représentant permanent auprès du Secrétariat général du Conseil oecuménique des Eglises à Genève. Ce représentant permanent sera revêtu de la dignité épiscopale. En attendant, le Saint Synode a désigné l'archiprêtre Vitaly Borovoy comme représentant provisoire Originaire de Russie blanche, celui-ci est âgé de 46 ans; il a reçu l'ordination sacerdotale en 1944 et est actuellement professeur à l'Académie théologique de Léningrad et membre de l'Office des relations extérieures du Patriarcat de Moscou.

L'archiprêtre Borovoy est à Genève depuis le 25 mars.

L'emploi de la langue vulgaire en liturgie

Limbourg. — L'interprétation selon laquelle la constitution apostolique "Veterum Sapientia" entendait interdire toute discussion sur l'emploi de la langue latine dans la liturgie et dans l'administration des sacrements, a été considérée comme erronée par l'ensemble du monde catholique.

S.E. Mgr Walther Kampe, évêque auxiliaire de Limbourg (Allemagne), vient de souligner que ce document pontifical, soulignant l'importance du latin, n'excluait nullement que la question de l'emploi des langues vulgaires soit abordée par le prochain Concile. Bien au contraire, "Veterum Sapientia" favorise une telle étude par les pères conciliaires.

L'évêque écrit, dans l'organe du diocèse de Limbourg, que seul le texte original de la constitution est authentique et qu'il ne permet pas une telle interprétation ;le Concile pourra donc discuter de l'emploi dè la langue vulgaire en liturgie.

Il faut être reconnaissant au Saint-Siège, poursuit Mgr Kampe, d'avoir adjuré, en termes pathétiques, d'entreprendre tout ce qui était possible, afin d'éviter une diminution encore plus considérable des connaissances de la langue latine, et d'avoir demandé de faire des efforts en vue d'adapter aux exigences de notre époque, le latin classique et le latin scolastique. Le latin doit devenir une expression de la catholicité de l'Eglise, doit demeurer un instrument de l'entente des peuples au sein de l'Eglise.

Le latin, dit encore l'évêque, par son emploi séculaire, a acquis une clarté inégalable dans l'emploi des termes; il n'y a aucune langue populaire qui lui soit comparable dans ce domaine. Le latin classique est synonyme de beauté, d'élégance, de dignité; en conservant l'usage du latin dans ses documents officiels, l'Eglise travaille à la sauvegarde d'une possibilité d'expression religieuse et spirituelle rigoureusement exacte; à une époque, où la confusion des idées et la décadence du langage se manifestent dans une très large mesure, l'Eglise ne peut pas renoncer à une langue officielle si précise.

Projet d'aérobus supersonique de fabrication anglo-française

Londres. — Le ministère de l'aviation a annoncé que la Grande-Bretagne et la France entreprendront des pourparlers en vue de la production conjointe d'un aérobus supersonique capable de transporter 120 voyageurs et de faire l'envolée Londres-New-York en trois heures seulement. On a révélé que les deux pays seraient prêts à investir cent millions de livres sterling pour fabriquer le prototype afin qu'il effectue la première traversée transatlantique en 1970. Les fabricants d'avions les plus susceptibles de se voir confier la responsabilité d'une telle entreprise sont la British Aircraft Corporation, fabriquants du bombardier Vulcan, et la société française Sud-Aviation, qui fabrique le réacté Caravelle.

—Il est temps que les bienfaits apportés à nos brebis et à nos boeufs par les découvertes faites dans les laboratoires soient partagés par nos enfants.

Robert Spencer

RAMEAUX



La liturgie de ce jour évoque l'entrée triomphale à Jérusalem que Jésus voulut faire quelques jours avant sa mort. Jérusalem est la Cité Sainte, l'image du ciel vers lequel nous sommes en marche derrière le Christ. Cette cérémonie triomphale qui ouvre la Semaine Sainte nous enseigne dès l'abord que la mort conduit à la vie, que la croix est inséparable de la gloire, que le sacrifice rédempteur ne s'achève qu'au jour de l'Ascension quand le Christ, vainqueur et roi, entre dans les cieux pour siéger à la droite du Père.

Société Catholique de la Bible

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 11 AVRIL 1962

La Bible vous parle

L'aumône est un précieux dépot pour tous ceux qui la font en présence du Très-Haut.

(Tob 4, 11)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Pour vous aider à préparer vos déclarations d'impôt

Exemptions personnelles

1—Q. Qu'entendez-vous par exemptions personnelles en matière d'impôt sur le revenu?

R. Les exemptions personnelles sont des déductions du revenu total avant que l'impôt sur le revenu ne s'applique.

2—Q. Les exemptions personnelles varient-elles?

R. Oui, elles dépendent de l'état civil du contribuable, de son âge et du nombre des personnes à sa charge.

3—Q. Les exemptions personnelles sont-elles les mêmes pour les fins de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial?

R. Oui, pour 1961.

4—Q. Quelles sont les exemptions personnelles de base?

R. Il y a, premièrement, l'exemption de base de $1,000 pour tous les contribuables. Deuxièmement, une exemption *spéciale additionnelle de $500* aux contribuables *nés* en 1896 ou avant, en d'autres mots aux personnes âgée de 65 ans et plus. Troisièmement, il y a une exemption additionnelle qui s'applique dans le cas de ceux qui ont le statut marital, c'est-à-dire pour ceux qui sont mariés ou qui ont droit à un statut équivalent.

5—Q. Que veut dire statut marital ou son équivalent?

R. Toute personne qui s'est mariée au plus tard le 31 décembre 1961, et qui avait à sa charge en 1961 une épouse dont le revenu ne dépassait pas $1,250, a droit à l'exemption maritale. Celle-ci s'applique aussi à toute personne célibataire, divorcée, séparée, ou veuve en 1961, qui était le soutien d'un enfant entièrement à charge de moins de 21 ans, ou de tout âge si cet enfant était infirme ou fréquentait l'école ou l'université à plein temps. Il s'applique aussi à une personne célibataire, divorcée, séparée ou veuve qui était le soutien d'une personne à charge, parente, par le sang, le mariage ou d'adoption, et demeurant dans un logement tenu par le contribuable, ou qui était, avec une ou plusieurs autres personnes, le soutien d'un parent entièrement à charge demeurant dans un logement tenu par elles. Dans ce dernier cas l'exemption maritael s'applique seulement s'il a été entendu que personne d'autre ne réclamera pour la même personne à charge.

L'exemption maritale s'applique également à un ministre du culte non marié, chargé de diocèse, paroisse ou congrégation, et qui a tenu un logement où il employait un domestique à plein temps.

Montants des exemptions personnelles

—Q. Quelles sont les exemptions personnelles permises pour fins d'impôt sur le revenu?

R. Voici en résumé quelles sont ces exemptions:

$1,000 comme exemption de base pour tout contribuable.

Exemption de $500 dans le cas d'un contribuable ayant atteint l'âge de 65 ans au cours de l'année.

$1,000 comme exemption maritale pour une personne mariée qui est le soutien d'un conjoint ou pour une personne non mariée ayant le droit de réclamer d'équivalent de l'exemption maritale.

$250 pour le soutien d'un enfant admissible aux allocations familiales.

$500 pour le soutien d'un enfant non admissible aux allocations familiales. Un enfant admissible aux allocations familiales signifie un enfant de moins de 16 ans qui a le droit de recevoir une allocation familiale en janvier 1962.

$500 pour le soutien d'autres dépendants.

$500 dans le cas d'une personne aveugle ou d'une personne obligée de garder le lit ou un fauteuil roulant à condition que les soins d'une garde-malade ne soient pas réclamés à titre de frais médicaux.

Exemptions de personne mariée

Le contribuable qui a été le soutien d'un conjoint en 1961, a droit de réclamer l'exemption de marié pourvu que le revenu du conjoint n'ait pas dépassé $1,250.

1—Q. Qu'entend-on par "soutien"?

R. Un mari est considéré comme le soutien de son épouse lorsqu'il donne le vivre et le couvert ,l'habillement et les commodités de la vie en rapport avec sa position.

2—Q. Q'arrive-t-il si le revenu de l'épouse dépasse $1,250?

R. Dans ce cas, le mari et l'épouse remplissent chacun une déclaration d'impôt sur le revenu et réclament chacun l'exemption de célibataire de $1,000.

3—Q. Qu'arrive-t-il si le revenu de l'épouse ,alors qu'elle est mariée, est moins de $1,250?

R. Lorsque l'épouse a un revenu qui dépasse $250 mais est inférieur à $1,250 ,le mari réclame l'exemption de marié de $1,000, mais déduit de ses exemptions personnelles l'excédent du revenu de l'épouse au-delà de $250. Par exemple, si une épouse a un revenu de $550 au cours de l'année, le mari doit soustraire de son exemption maritale l'excédent de $300 au-delà de $250, et son exemption s'en trouve réduite de $1,000 à $700.

4 —Q. Quel est le statut au point de vue de l'impôt du mari et de l'épouse qui ont contracté mariage le 31 décembre?

R. Le mari a droit à l'exemption maritale pour l'année entière .Le revenu de l'épouse est imposable pour toute l'année et elle a droit seulement à l'exemption de base.

Exemptions personnelles pour enfants à charge

1—Q. Quelles sont les exemptions pour le soutien d'enfants à charge?

R. Ces exemptions sont de $250 pour un enfant admissible aux allocations familiales et de $500 pour un enfant non admissible. On ne peut réclamer une exemption pour un enfant à moins de remplir les conditions suivantes:

L'enfant doit être entièrement à la charge du contribuable qui en est le soutien et être âgé de moins de 21 ans. S'il est âgé de plus de 21 ans, il doit être entièrement à la charge du contribuable en raison d'une infirmité mentale ou physique ou doit fréquenter l'école ou une université à plein temps. Dans tous les cas, le revenu de l'enfant ne doit jamais dépasser $950.

2.—Q. Est-ce qu'un parent peut réclamer pour un dépendant qui est un étudiant à plein temps dont le revenu a excédé $950 au cours de l'année?

R. Oui, en autant que le revenu de l'étudiant n'excède pas $950 après avoir déduit ses frais scolaires.

3—Q. Y a-t-il quelque chose de particulier dans le cas d'une enfant à charge qui est étudiante infirmière?

R. Oui. Le revenu d'une étudiante infirmière peut dépasser $950 sans qu'elle cesse d'être considérée comme enfant à charge.

4—Q. Quels sont les enfants qui sont admissibles aux allocations familiales?

R. Les enfants en-dessous de 16 ans qui ont droit de recevoir une allocation familiale en janvier 1962. Un enfant né en décembre 1961 est admissible aux allocations familiales parce qu'il a droit de recevoir cette allocation en janvier 1962. Son père, par conséquent, peut réclamer une exemption de $250 seulement pour 1961, même s'il ne peut toucher aucune allocation familiale cette année-là.

5—Q. Quelle exemption peut-on réclamer pour un enfant décédé en 1961?

R. L'exemption est de $500, étant donné qu'il n'a pas droit de recevoir d'allocations familiales pour janvier 1962.

6—Q. Quel est le cas d'un enfant né et décédé en 1961?

R. L'exemption est de $500 puisqu'il n'a aucun droit aux allocations familiales en janvier 1962. En d'autres mots, l'exemption est toujours de $500 dans le cas d'un enfant décédé en 1961 ,indépendamment de l'âge de l'enfant et à la date du décès.

7—Q. Quel est le cas d'un enfant qui a atteint l'âge de 16 ans au cours de 1961?

R. L'exemption est de $500 parce qu'il n'a pas droit aux allocations familiales pour janvier 1962.

8—Q.Un contribuable peut-il réclamer une exemption pour enfant à charge dans le cas de son fils qui a commencé à travailler après avoir terminé ses études?

R. Oui, son père peut le conserver comme enfant à charge pourvu qu'il ait moins de 21 ans et que son revenu ne dépasse pas $950.

9—Q. L'un ou l'autre des parents peut-il réclamer l'allocation pour un enfant à charge?

R. Oui. Cependant, l'allocation pour un enfant doit être prise en entier par un parent. Dans le cas de dispute, le père réclame l'exemption.

Exemptions personnelles pour personnes à charge autres que les enfants

1—Q. Des allocations personnelles sont-elles accordées pour le soutien de personnes à charge autres que les enfants?

R. Oui. Le contribuable a droit à des exemptions pour le soutien de ses parents, grands-parents, beaux-parents ou les grands-parents de son épouse, qui sont à sa charge en raison d'une infirmité mentale ou physique, et pour ses frères, soeurs, beaux-frères ou belles-soeurs âgées de moins de 21 ans ou, s'ils ont plus de 21 ans, qui sont à sa charge en raison d'une infirmité mentale ou physique pourvu que leur revenu ne dépasse pas $950.

2—Q. Quels sont les montants de ces exemptions?

R. $250 si la personne à charge est admissible aux allocations familiales et $500 si la personne à charge n'est pas admissible. Cependant, si le montant effectivement dépensé pour le soutien de la personne à charge est moins que ces montants, l'exemption se limite au montant effectivement dépensé.

3—Q. Qu'arrive-t-il lorsque deux contribuables contribuent au soutien d'une personne à charge?

R. Ils peuvent se diviser l'exemption totale permise s'ils le désirent. S'ils ne peuvent s'entendre sur la part de l'exemption que chacun peut réclamer, le Ministre peut fixer la part de chacun.

4Q. Un contribuable peut-il réclamer l'exemption pour une personne à charge pour le soutien d'une tante?

R. En général non, parce que cette exemption se limite au soutien des parents, grands-parents, frères et soeurs du contribuable et de son épouse. Cependant, le contribuable célibataire peut réclamer l'équivalent de l'exemption maritale pour le soutien de sa tante qu'il entretient dans un logement, car cette exemption est permise pour le soutien d'une personne entièrement à la charge du contribuable, et qui lui est apparentée par le sang, le mariage ou l'adoption.

Déduction uniforme pour frais médicaux et dons de charité

1—Q. Y a-t-il une déduction uniforme qui peut être réclamée au lieu de certaines dépenses réelles?

R. Oui, on peut réclamer une déduction uniforme de $100 à la place des montants effectivement versés à titre de dons de charité, de frais médicaux et de cotisation syndicale ou professionnelle.

2—Q. Est-il nécessaire d'avoir des reçus pour réclamer la déduction uniforme?

R. Non. Cependant, le contribuable aura avantage à réclamer les montants effectivement déboursés plutôt que la déduction uniforme si le total des reçus disponibles pour dons de charité, frais médicaux excédant 3 pour cent du revenu net et cotisation syndicale ou professionnelle excédant $100.

3—Q. Est-ce qu'un contribuable peut réclamer à la fois la déduction uniforme et ses déboursés réels pour dons de charité, frais médicaux, etc.

R. Non. Le contribuable doit choisir entre la déduction uniforme, d'une part, et les déboursés réels pour frais médicaux, dons de charité et cotisation syndicale ou professionnelle d'autre part.

Montant maximum des déductions permises pour dons de charité

1—Q. Y a-t-il une limite aux déductions permises pour dons de charité?

R. Oui. La déduction pour dons de charité se limite à 10 pour cent du revenu net.

2—Q. Le contribuable peut-il réclamer une déduction pour les dons de charité excédant 10 pour cent de son revenu net, ou cet excédent est-il perdu?

R. Les dons excédant la déduction permise de 10 pour cent peuvent être déduits l'année suivante. Cependant, si la déduction uniforme de $100 a été réclamée une année, on ne peut déduire, du revenu de l'année suivante, les dons faits au cours de cette année-là.

3—Q. Les dons de charité faits par l'épouse d'un contribuable sont-ils permis comme déduction du revenu du contribuable?

R. Si les dons sont faits à même des fonds provenant du contribuable, il peut les traiter comme ses propres dons de charité et les déduire. Cependant ,il n'est pas possible de déduire les dons de charité du revenu de l'épouse en vue de déduire celui-ci en-dessous du revenu maximum permis pour être éligible comme personne à charge.

Genres de frais médicaux permis

1—Q. Les paiements faits à des personnes autres que des médecins sont-ils admis comme dégrèvement de frais médicaux?

R. Oui, L'expression "médecin" comprend les dentistes, les ostéopathes, les chiropraticiens, les optométristes, les thérapeutistes.

2—Q. Les paiements faits à des infirmières peuvent-ils être classés comme frais médicaux?

R. Oui, pourvu que l'infirmière soit autorisée à pratiquer selon la loi du lieu où les frais ont été encourus. En pratique, les paiements faits à toute infirmière qui, de fait, exerce la profession d'infirmière à temps entier, peuvent aussi être reconnus.

3—Q. Les paiements faits à un hôpital public ou à un hôpital privé licencié peuvent-ils être déduits comme frais médicaux?

R. Oui. Ces paiements sont reconnus, sauf les frais que vous n'avez pas eu à payer parce que vous étiez protégé en vertu d'un plan provincial d'assurance-hospitalisation.

4—Q. Les paiements de remèdes et de frais de laboratoire prescrits par un médecin sont-ils reconnus comme frais médicaux?

R. Oui. Les autorités Fédérale et Provinciale reconnaissent maintenant ces frais s'ils sont encourus sur prescription d'un médecin.

Paiement de l'impôt par versements

1—Q. Quels sont les individus qui doivent payer leur impôt par versements?

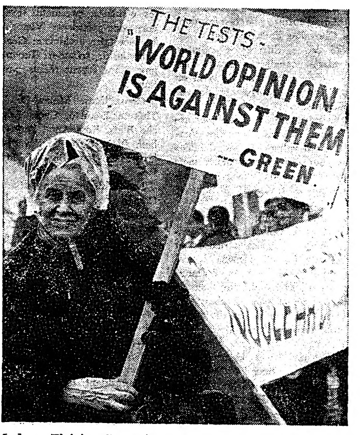
R. Lorsque plus de 25 pour cent du revenu d'un individu provient de sources qui ne sont pas soumises au prélèvement à la source, cet individu doit payer son impôt sur le revenu sous forme de versements trimestriels. Les versements pour 1962 sont payables les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre 1962. Si l'impôt estimatif est moindre que l'impôt à payer, le solde est payable avant le 30 avril 1963.

2Q. Comment puis-je établir mes versements d'impôt de 1962?

R. Vous avez le choix. Vous pouvez calculer l'impôt au taux courant d'après votre revenu imposable de 1961 ou d'après le montant que sera votre revenu imposable pour 1962. Si vous utilisez votre revenu imposable de 1961 et qu'il est imposable de 1962, vous n'avez pas à payer les pénalités d'intérêt. Les pénalités d'intérêt seront imposées si le revenu imposable estimatif est utilisé et qu'il est moindre que votre revenu imposable de 1961.

3—Q. Quand les individus, payent leur impôt par versements, doivent-ils faire parvenir leur déclaration d'impôt annuelle?

R. Tous les individus doivent faire parvenir leur déclaration d'impôt au plus tard le 30 avril de chaque année.



Madame Thérèse Casgrain, membre très active du nouveau parti démocratique de Montréal, au cours d'une démonstration contre les essais atomiques.

Problème angoissant

Comment les parents doivent traiter leurs adolescents de seize ou dix-sept ans.

Il a brutalement quitté la table en proférant des injures. Vous êtes atterrée. Subitement, vous l'avez vu sous un jour nouveau: ce grand dégingandé, est-ce bien votre petit garçon? Cette jeune beauté aux yeux soulignés de noir, à la coiffure savante, est-ce bien votre petite fille? Vous êtes complètement déroutée. Qui est-il cet adolescent? Comment devez-vous vous comporter avec ce nouveau personnage pour retrouver votre enfant?

Il n'est plus un enfant, mais pas encore un adulte. Il désire se sentir responsable et vous le traitez en enfant. Votre sollicitude maternelle ou votre autorité lui pèse. Ne manquez donc pas une occasion de le laisser devant ses responsabilités: organiser son travail. Mais n'abandonnez pas pour autant les vôtres en tombant dans l'excès contraire. Laissez-le faire ce que bon lui semble, sous prétexte "qu'à seize ans, on est un homme". Il est rare d'ailleurs que semblable raisonnement soit tenu pour les filles.

SA SANTE

Vous devez le surveiller de très près. Il a grandi énormément. Il se tient mal, il donne l'impression d'être incapable de se porter. Ce n'est pas 'un genre" encore moins dû à l'apathie et à la paresse! Son organisme fabrique des tissus, en partioulier des musoles qui manquent de tonicité du fait de leur développement rapide.

Pour compenser, il a besoin d'une alimentation riche. Une adolescente doit être nourrie comme une femme enceinte et un adolescent comme un travailleur de force (près de 4,000 calories). Donnez-lui de la viande deux fois par jour, du lait, sous forme d'entremets très sucrés, du fromage, des pâtes, pommes de terre, etc. N'oubliez pas les vitamines C, indispensables (le citron).

Son organisme se défend mal. C'est le moment où il peut virer sa cuti-réaction. Dès qu'il paraît fatigué, envoyez-le consulter votre médecin. Veillez à ce qu'il se couche à des heures normales.

SA LIBERTE

Il en parle beaucoup mais, si vous la lui laissez, il pensera que vous vous désintéressez de lui. D'ailleurs, pour lui, la liberté ne signifie pas indépendance. La famille, c'est quand même pratique. Il est bon de lui rappeler que, dans une communauté quelle qu'elle soit, la liberté commence par le respect de celle d'autrui. De ce fait, il est indispensable qu'il se plie aux horaires de la famille. Vous lui laissez une entière liberté, s'il est capable d'en faire bon usage: ne pas sortir lorsqu'il a un travail scolaire à terminer, ne pas rentrer après l'heure que vous lui avez fixée...

SON ARGENT DE POCHE

Il est détaché des biens de ce monde. "Le matériel" ne l'intéresse pas; l'argent ne fait pas le bonheur... Seulement il aime bien le dépenser. Apprenez-lui à organiser son budget. A partir de seize ans, donnez-lui son argent de poche au début de chaque mois; tous les quinze jours, s'il a vraiment tendance à être trop prodigue. Son montant doit être décidé en accord avec lui. Cette somme devra lui permettre d'effectuer ses dépenses courantes pour tout le mois (transport, disques, livres, verres, cinéma, distractions...), mais aussi prévoir l'achat de certaines pièces de son habillement; pour lui: blue-jeans, chemises à carreaux, cravates... Pour elle, produits de beauté, bas, pull, jupe, chaussures... Les pièces importantes de sa garde-robe; manteau, tailleur, costume..., vous les lui offrirez. Elles n'en prendront que plus de valeur et peut-être en sera-t-il un peu plus soigneux.

Il croit faire preuve d'originalité en refusant de s'habiller comme son père ou sa mère, mais il s'empresse d'imiter ses camarades.

N'essayez pas de lui imposer votre goût en lui disant qu'il est ridicule avec ses pantalons à pattes d'éléphant. Quant à elle, dites-vous bien que vous avez de la chance qu'elle ait seize ans en 1962. Il y a deux ans, elle se serait coiffée à la décoiffée. Sa jupe n'aurait pas été cloche ou plissée, mais droite et étriquée. La mode jeune fille est beaucoup moins folle. Il est normal que vous n'approuviez pas le laisser-aller, surtout celui de votre fils; ses cheveux trop longs, son collier de barbe... mais souvenez-vous des "zazous" de votre temps. Ne sont-ils pas devenus de graves messieurs bedonnants et chauves? Alors, laissez-lui ses illusions, il se croit original.

LES GARÇONS ET "ELLE"

Elle est amoureuse, elle vous le cache, mais certainement elle voudrait bien que vous l'aidiez (les premières amours sont toujours, sinon tragiques, du moins compliquées). N'essayez pas de provoquer ses confidences. Mais arrangez-vous pour que votre maison soit toujours ouverte à ses camarades. C'est la meilleure façon pour les connaître.

Ne vous immiscez surtout pas dans leurs réunions, néanmoins qu'ils sachent que vous êtes là, hôtesse accueillante pour les jeunes.

Quand elle sort le soir (il n'y a pas un âge fixé pour cela — ce sont des cas d'espèce), il est absolument normal qu'un garçon vienne la chercher. D'ailleurs, pour être sûre qu'elle rentre à l'heure convenue, c'est à lui que vous devez préciser le moment du retour.

Une vie irrégulière lui fait courir des dangers certains. C'est à vous de la prévenir, cela va vous demander beaucoup de psychologie teintée de délicatesse pour qu'elle ne dise pas "Maman est vieux jeu". Mais mesurez-vous, vous-même, exactement l'étendue de ces dangers? Pour votre fils, c'est votre mari qui se chargera de l'informer.

LES SUJETS SCABREUX

Il sait "tout". Il est déjà averti de multiples problèmes de la vie, vous êtes pour l'éducation sexuelle des enfants, et pourtant il y a certains aspects qui sont restés dans l'ombre. Il s'en aperçoit à propos d'un livre, d'une pièce de théâtre: la littérature contemporaine est jonchée de ce genre de détails. Quand ce n'est pas le sujet même du livre ou de la pièce. S'il se renseigne auprès de ses camarades, soyez-en sûre, la réponse sera faussée ou inexacte. C'est à vous d'aller au-devant de ses questions. Tenez-vous au courant de ce qu'il voit, de ce qu'il lit. Evitez de mettre ostensiblement les conversations sur ce sujet. Il se méfiera, mais s'il sait qu'en toute confiance il peut vous entretenir de ce qui le préoccupe, de lui-même il vous en parlera.

SES OPINIONS

Il désire être pris au sérieux mais affirme n'importe quoi pour le plaisir de vous contredire ou de vous choquer. Ses jugements sont définitifs. Cet écrivain qui vient d'avoir le prix X: un imbécile, son livre ne vaut rien. Son professeur de physique (agrégé) ne sait rien, mais le prof de philo est un génie... Elle, elle a eu une crise de mysticisme et veut rentrer dans les ordres, demain elle sera athée..., provisoirement. N'essayez pas de le ou la persuader qu'il ou qu'elle a tort. C'est inutile! Que de discusssions stériles finissent mal: par des injures, des cris, creusant un peu plus le fossé entre parents et enfants. Patientez, il reviendra de lui-même à des conceptions plus saines.

Les mots qui restent

L'année de la grande noirceur

Le 15 octobre 1785, à une heure de l'après-midi, d'épaisses ténèbres, accompagnées de violents coups de tonnerre, changèrent tout à coup le jour en nuit. Le lendemain, qui était un dimanche, le phénomère se renouvela. Vers le milieu du jour, l'obscurité devint aussi intense qu'au milieu de la nuit. Ies éclairs sillonnèrent la nue, et les coups de tonnerre se répercutèrent avec un frac épouvantable. A Montréal, croyant la fin du monde sur le point d'arriver, le peuple se précipita dans les églises. La foule se porta surtout à l'église Notre-Dame de Bonsecours. Cependant les ténèbres continuaient toujours et le tonnerre se faisait entendre de minute en minute. Alors une pensée vint aux fidèles affolés: — Allons chercher Madame d'Eschambault, s'écria-t-on de toutes parts. Madame d'Eschambault était une octogénaire qui vivait comme une véritable religieuse dans sa maison située à l'endroit où a été bâti depuis le marché Bonsecours. "Quelques dames se rendent donc à son domicile, et la conjurent de venir. Cédant à leurs instances, madame d'Eschambault se rend à la chapelle, appuyée sur leurs bras. Arrivée dans l'antique sanctuaire, elle commence des prières auxquelles toutes l'assistance répond. La confiance ne fut pas vaine. Ces prières n'étaient pas encore achevées que le soleil reparut à l'horizon, faisant renaître la joie dans tous les coeurs". A Québec, la frayer ne fut pas moins grande. Une lettre de la Mère Saint-Louis de Gonzague, religieuse ursuline, en date du 24 octobre 1785, nous apprend que ce phénomène fut l'occasion d'un grand nombre de conversions remarquables. C'est cette obscurité, qui se renouvela par tout le pays à trois différentes reprises, qui fit appeler l'année 1785 l'année de la grande noirceur.

D'après F.-J. Audet, L'Année de la Grande Noirceur.

Pierre-Georges Roy

VANCOUVER

SOIREE SOCIALE DES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL FOUQUET

Le 18 mars dernier, les membres du Conseil Père L. Fouquet, de Vancouver ont eu une soirée sociale, en la Salle Saint-Sacrement, en l'honneur des candidats qui seront initiés prochainement pour notre Conseil. La soirée était sous la présidence de M. Paul Gagnon, grand Chevalier. Plus d'une centaine de personnes y participèrent, dont les dames de bon nombre de chevaliers et M. M.-P. Gilleran, député de district.

Le programme comporta d'abord un mot de bienvenue de la part du Grand Chevalier ,suivi d'allocutions par M. Gilleran, M. Paul Protin (conférencier invité), et le R.P. J.-L. Lemire, s.s.s., qui représentait l'aumônier du Conseil, le R.P. Bélanger.

M. Gilleran nous parla surtout du "Service d'Information catholique" des Chevaliers de Colomb, en insistant sur ce qu'on avait fait en ce domaine en Colombie Britannique. L'an dernier souligna-t-il, pour ne parler que du dernier rapport annuel, ce service d'information a répondu à 15,509 demandes et 2,717 personnes se sont inscrites pour avoir de plus amples informations sur la doctrine catholique.

Le conférencier invité, ce soir-là, je l'ai noté plus haut, était M. Paul Protin, de notre paroisse et membre très actif de notre Conseil depuis sa fondation. Il fut présenté par M. Albert Lefebvre, ex-grand chevalier, et remercié par M. André Piolat.

Voici quelques extraits de la très intéressante causerie de M. Protin: "Qu'entendons-nous, par "chevalerie" ou "Chevaliers de Colomb"? — Il s'agit d'une association avant tout religieuse, association dédiée tout d'abord au service de l'Eglise. Ne devenez donc pas Chevalier de Colomb avec l'idée que vous y ferez fortune!

Le fait que votre voisin ou que certains de vos amis sont Chevaliers de Colomb n'est pas non plus une raison suffisante pour devenir membre de cette association. Vous devez joindre nos rangs avec l'intention de vous dévouer au service de l'Eglise, de votre paroisse et de la communauté en général. La Chevalerie est ce que l'on peut appeler un "ordre fraternel".

Pour vous aider à prendre votre décision, je vous dirai de suite qu'à l'heure actuelle, l'ordre comprend plus de 1,500,000 membres, répartis surtout aux Etats-Unis, Canada, Mexique, Cuba et Philippines.

Une société qui peut donc commander l'intérêt et la loyauté d'un nombre aussi considérable d'hommes de toutes conditions sociales, d'occupations et de professions variées, une telle société, vous en conviendrez, doit avoir quelque chose à offrir.

La Chevalerie est fondée sur trois grands principes, à savoir: la charité, l'unité et la fraternité. Compte tenu de ces principes, vous trouverez donc dans cette organisation bien des occasions de faire, en groupe, des choses qu'il vous serait impossible de réaliser seul, malgré votre désir et votre bonne volonté.

Je citerai comme exemples de l'effort de charité fait par les Chevaliers de Colomb: l'entretien d'orphelinats, de sanatoriums, de homes pour les enfants — l'appui financier à plusieurs universités catholiques — l'appui financier également aux hôpitaux, couvents, églises, écoles, etc. — Organisation des "donneurs de sang" — programme de publicité catholique destinée à des non-catholiques, permettant à ces derniers de s'instruire dans la foi catholique. — Des milliers de non-catholiques sont entrés dans l'Eglise grâce à ce programme. C'est là, parmi bien d'autres, une oeuvre dont chaque Chevalier doit être fier.

A côté de ces différentes activités, la Chevalerie possède un service d'assurance sociale permettant de venir en aide aux veuves et orphelins de nos frères défunts.

Ceci ne représente que quelques activités normales dans lesquelles s'engagent les Chevaliers. Je les ai citées non pas pour vous impressionner mais simplement pour vous fournir une image vraie de la fraternité à laquelle vous êtes invités à faire partie.

Maintenant il ne faut pas croire que les Chevaliers de Colomb ne sont préoccupés que de choses sérieuses et qu'ils ne savent pas, lorsque l'occasion se présente, se divertir et s'amuser sainement. Dans chaque Conseil, au contraire, un officier est chargé de préparer un programme de divertissements dont tous profitent. Un peu de bruit, des rires joyeux ,une table accueillante et une bonne chanson, voilà des choses que tous les Chevaliers de Colomb savent apprécier et dont ils jouissent souvent dans leur Conseil.

Chers frères chevaliers, soyez donc, dès le début de votre entrée dans notre ordre, des membres actifs, vivants et dévoués et non pas des membres purement passifs ou indifférents. N'oubliez pas que vous ne retirerez de la Chevalerie que ce que vous y aurez mis vous-mêmes."

La soirée se termina par la présentation du splendide film colombien "Noble Heritage", que le Frère Gilleran avait apporté avec lui, et par un goûter offert gracieusement par "Honey Cream Do-Nuts", dont notre Grand chevalier est le gérant.

SOIREE DE VARIETES DU COMITE PROTECTEUR DES SCOUTS ET LOUVETEAUX

Samedi le 31 mars, eut lieu en la salle St-Sacrement ,une séance de variétés au profit des Scouts et de la Meute de Louveteaux de la paroisse.

Bien que ce soir-là marquait la clôture de notre retraite paroissiale, un bon nombre de paroissiens ,malgré les longs exercices qui avaient précédé, tinrent à venir encourager, par leur présence et leur participation aux diverses loteries, les officiers si dévoués du Comité Protecteur de nos Scouts et Louveteaux.

Parmi les responsables du succès de cette soirée, nous nous devons de signaler les noms suivants, parmi bien d'autres: M. William Lamoureux, président du Comité, MM. Marcel Banville et Louis Abgrall, respectivement scoutmestre et assistant scoutmestre; Mmes Louis Abgrall, Pierre Labelle et Jean Girard, cheftaines des Louveteaux; M. et Mme Camil Albert, Mme Paul Peloquin, et très spécialement Mme Joseph Bauché, qui, comme toujours, fit plus que sa part, en fournissant la majorité des prix de loteries. Merci à eux tous et aux autres personnes qui ont donné des prix. Quant aux deux prix de présence: une magnifique couverture de laine et un abondant panier de provisions, nous les devons à Mmes Louis Abgrall (couverture) et Jos. Bauché, qui a obtenu de "Safeway", des provisions pour une valeur de 10 à 15 dollars.

Nos remerciements également, d'une façon toute spéciale, les Scoutmestres et leurs assistants, Bryan Keir et Andrew Nagy, pour la si attrayante et instructive exposition scoute qu'ils avaient organisée sur la scène de la salle et qu'on a pu visiter à loisir avant et après la soirée. Merci enfin à nos jeunes pour le programme musical et récréatif qu'ils ont eu la gentillesse de préparer et de rendre avec tant de grâce et d'entrain.

Pour clôre cette soirée, nous avions le privilège, par une prévenance du Consul Général de France, M. Robert Picard, de présenter un film touristique tout récent, qui vient d'être montré au "Festival du Film", "La Corse, île enchanteresse". Tous en ont été visiblement charmés. Merci cordial à M. le Consul.

OFFICIERS DE LA CAISSE POPULAIRE POUR 1962:

Prés.: M. Albert Lefebvre; vice-prés.: M. André Piolat; sec.: M. Gérard Goeujon; autres directeurs: MM. Harry Beauregard, Pierre Benoit, Raymond Bourget, François Coulombe, Léo Dupré et Jean-Paul Ste-Croix; Comité de Surveillance: MM. Ulric Dandurand et Victor Martin, Mlle Antoinette Paradis; Comité de Crédit: MM. J. Arthur Beaubien, Oscar Loiselle et George Walker; trésorier: M. Maurice Ecarnot.

—On court avec ses poumons, on galope avec son coeur, on marche avec ses muscles.

Tissié

Echos des Albernis

Récemment, nous avons eu notre assemblée générale d'élections. En voici les résultats: président: François Léger; vice-président: Victor Krapninski; secrétaire archiviste: Cécile Coutu-Kropninski; trésorier: Raymond Sévigny. Tous furent réélus par acclamation.

Conseillères: Mmes O. Duquettes, Thérèse Beaulac, Lucie Léger, Blanche Blais, Rose Anna Paquette, Elizabeth Blais, Gertrude Sévigny; conseillers: MM. Omer Blais et Marcel Beaulac.

Les présidents de nos divers comités: Comité des jeunes: Marcel Beaulac; Comité de culture française: Rose Anna Paquette; Comité de la Radio: François Léger: Comité de recrutement: Victor Kropninski; Comité de voie et moyen: Blanche Blais; Comité de terrain: Victor Kropninsky; Comité de fraternité: Mme O. Duquette.

M. Omer Blais retient sa position en charge de la projection des Films.

La Jeunesse canadienne-française des Albernis, a également eu ses élections: président: Adolphe Duquette; vice-président: Raymond Duquette; secrétaire: Marcelin Jean; trésorière: Jeanne Beaulac; conseillers: Guy Paquette, Marcel Gagné, Ginette Paquette, Thomas Savard et Albert Desrochers.

Tous, adultes et jeunes, avons de beaux projets pour l'avenir, et sommes certains et bien encouragés. Nous sommes certains qu'ils se réaliseront avec grand succès.

Notre émission hebdomadaire à la radio (une demi heure), est un grand succès. C'est une vraie joie de pouvoir entendre un si beau programme dans notre langue maternelle; un rêve... qui est maintenant matérialisé, et qui semble nous rapprocher de nos chers compatriotes, dispersés dans notre vaste pays.

Nous désirons remercier M. Roland Couture, du Poste CKSB, St-Boniface, pour l'obtention des rubans sonores, qu'il nous a expédiés, contenant de très beaux morceaux de chant et de musique.

Nous remercions également, M. Adolphe Duquette, qui nous prépare un si beau programme.

Nous sommes des plus heureux de souhaiter la bienvenue au Cercle Canadien-français de Victoria, qui s'affilia récemment à la Fédération Canadienne-française de la Colombie Britannique. Travaillant côte à côte, et avec une très bonne entente, bonne volonté de la part de tous, il n'y a pas à craindre que nous pourrons réaliser ensemble de beaux projets dans l'avenir.

François Léger, président

MARIE-REINE

Dimanche après-midi 25 mars, le R.P. Oscar Pinard, o.m.i., curé, partait pour Nicolet, P.Q., où il était appelé au chevet de sa maman mourante. Il eut la consolation de la voir vivante puisqu'elle décédait quelques jours après son arrivée auprès d'elle. Sincères sympathies à notre bon curé de la part de tous ses paroissiens.

D'autres aussi avec qui il nous faut sympathiser beaucoup sont M. et Mme Fernand Lambert (Jeanne Joyal) qui sont affligés par un double deuil. Vendredi 30 mars un appel téléphonique leur annonçait le décès de Mme Lambert, mère de Fernand et le décès de Mme Joyal, mère de Mme Fernand. Ils se sont rendus immédiatement à Drummondville, P.Q., pour les funérailles. Sincères sympathies chers amis pour cette grande épreuve.

Sr St-Siméon, supérieure, a dû se rendre au chevet de sa maman gravement malade dans un hôpital en Saskatchewan. Après quelques jours passés auprès de la malade, Sr St-Siméon est revenue, mais l'état de la malade demeure très grave.

M. et Mme Wilfrid Rodrigue sont présentement en voyage, pour un mois dans le Québec, ils visiteront leurs enfants et autres parents à Granby et Malartic.

M. et Mme Rosario Gendron sont allés à Edmonton par affaires.

M. et Mme Méridée Lavoie avaient le bonheur de recevoir, dimanche dernier, de la visite de St-Albert: Mme Lavoie, mère de M. Lavoie, et M. et Mme Girard, oncle et tante de M. Lavoie.

SOIREE:

Le 1er avril il y eut à la salle de l'école, une veillée de cartes organisée par les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc. L'assistance était assez nombreuse. En plus des cartes il y eut présentation, par les jeunes filles, d'une danse et des chants très bien réussis, il y eut aussi un numéro surprise (non pas un poisson d'avril puisque c'était le 1er avril ce jour-là) mais bien deux "bons vieux" Nicodème et Rebecca qui nous présentèrent une amusante saynète touchant au mal causé par l'alcool et les remèdes à y apporter.

Quelques morceaux de musique furent présentés, ensuite ce fut la distribution des prix: prix pour les cartes et prix d'entrée,. Pour finir il y eut un mot par le R.P. Desrochers, o.m.i., qui agissait comme curé en l'absence du Père Pinard.

"O Canada" termina la soirée. Félicitations aux organisateurs et organisatrices.

M. Héradius Tremblay passe quelques jours à l'hôpital pour traitements. Prompt rétablissement à ce malade.

VIMY

Dimanche le 8 avril il y eut deux baptêmes: l'un était pour Vivianne Rachelle Marie, fille de M. et Mme Claude Huot; et Normand Albert Joseph, fils de M. et Mme Robert Sabourin. Les parrains et marraines: M. et Mme Roger Caouette et Albert Sabourin et Denise.

CECI ET CELA:

Plusieurs de nos paroissiens ont assisté à une retraite à St-Albert: Mmes Wilfrid Provençal, Joseph Bilodeau, Albert Blanchette, Lucien Huot et Jean Ringuette.

Dimanche le 8 avril, il y eut un bingo aux jambons à la salle paroissiale au profit du sport et du UFA. Une vingtaine de ceux qui y assistèrent vont certainement se rassasier.

Plusieurs de nos gens ont assisté à un banquet de la Chambre de Commerce à Westlock, lundi le 9 avril.

SHOWER:

Il y eut un shower pour M. Roch Régimbald et Mlle Rachelle Maurier au foyer de M. et Mme Antonio Régimbald, vendredi le 6 avril. Beaucoup de gens se sont réunis pour leur donner une belle bourse. Les noces auront lieu lundi le 23 avril.

BINGO:

Il y aura un bingo à la salle paroissiale dimanche le 15 avril. A ce bingo qui est au profit de la paroisse, il y aura une vente de pâtisseries faites à la maison. Venez tous!

JOUSSARD

La semaine dernière, Sr Louis, supérieure à la Mission St-Bruno, a eu l'heureuse visite de deux de ses frères, MM. Charles Fortier, de Earlton, Ont., et Albert Fortier, de Cochrane, Ont. Ils ont pu visiter plusieurs places dans les alentours, ils ont même loué un aéroplane pour se rendre à Wabasca, d'où ils sont revenus avec une autre soeur, Sr Denise Lucille, supérieure à Wabasca. Ensemble ils ont passé d'agréables journées.

M. et Mme Jos L'Heureux, avec un petit-fils Gérald, de Jackfish Lake, Sask., sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Ernest L'Heureux.

Léandre L'Heureux, d'Edmonton, chez ses parents M. et Mme E. L'Heureux, aussi en fin de semaine.

Les dames qui ont suivi le cours de premiers soins à la maison, ont passé leurs examens le 27 mars. Maintenant elles attendent avec anxiété les résultats.

Marie-Madeleine, enfant de M. et Mme Hervé Carrier, née le 15 mars et baptisée le 1er avril par le R.P. Pirson, curé. Parrain et marraine: M. et Mme Howard Baldock (Marie Comeau), oncle et tante de l'enfant. Ils furent représentés par Charles Carrier et Cheryl L'Heureux.

Lois Frieda Arlidge fut baptisée le 8 mars par le Père Pirson, curé. Parrain et marraine: M. et Mme Denis Gladue.

A Mmes Willie Charrois et Julien Carrier, nous offrons nos plus sincères condoléances à l'occasion de la mort de leur père, M. Jos Dalton d'Edmonton. Elles ont fait le voyage à la ville pour assister aux funérailles. M. Willie Charrois les conduisit et Mme E. Casavant, avec sa fillette, Carmen, les accompagnaient pour arrêter à Morinville visiter M. et Mme Thomas Houle (Denise Casavant). M. Julien Carrier et son garçon Paul ont fait le même voyage.

Les gagnants de la 4ème partie de cartes: Mme Wilfrid Couturier et M. Alp. Lamarche; 5ème partie: Mme E. Casavant et M. Henry Tomkins.

Nous dirons les noms des victorieux de la série au prochain numéro.

Nous annonçons notre Grand Bingo pour dimanche le 15 avril. C'est un autre grand effort que nous voulons faire au profit de notre église. Donc, venez tous vous amuser et nous encourager.

Dans quelques jours ce sera la grande fête de Pâques. Préparons-nous en ces jours qui nous restent en augmentant nos prières et nos sacrifices.

GIROUXVILLE

M. Maurice Bouchard a assisté à une conférence de caisse en fin de semaine à Edmonton. MM. Donat et Raymond Benoit, Lin Otis et Armand Lanctôt sont descendus avec lui en auto, pour l'occasion.

M. et Mme Roland Maurier (Pauline Bégin) et leurs deux enfants de Whitecourt visitent M. et Mme Arthur Bégin et sa famille.

M. et Mme Hilaire Leclerc arrivent de Vancouver où ils ont passé l'hiver.

M. et Mme Dion (Gaétane Côté) visitaient M. et Mme Jos Dufour ainsi que M. et Mme P.-E. St-André, dimanche dernier.

Les familles Roland Couillard, L. Ouellette et N. Ouellette sont de retour parmi nous après avoir passé leur hiver aux chantiers.

FEUX:

Un feu dans la nuit de mercredi a détruit la porcherie et les cochons de M. Mike Chasca, alors que celui-ci était absent.

Jeudi midi ,la maison de M. Ray Cunningham fut détruite par les flammes. Ils ont réussi à sauver une bonne partie de leur mobilier.

25e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE:

Par cette belle journée mémorable du mois d'avril, le 6, M. et Mme Jos Doucet célébraient leur 25e anniversaire de mariage parmi leurs parents et amis.

La journée a débuté par la grand'messe célébrée en leur honneur et payée par leurs enfants. Le renouvellement de leurs gages et promesse de mariage suivit la messe. Puis un dîner leur fut offert par leurs parents à Roger Steak House à Falher. Le dîner fut rehaussé par la présence du bon Père Frigon et le souper fut offert par M. et Mme Maurice Gauthier.

Durant la veillée, plusieurs cadeaux leur furent offerts. Une belle horloge, un arbre de "dollars", et quelques autres, bien originaux et de circonstance.

Richard, leur fils aîné, d'Edmonton, était ici pour l'occasion. Durant la veillée, M. Albert Lavoie de Jean-Côté ont enregistré la veillée et toutes les personnes présentes ont eu la bienveillance d'offrir leurs souhaits d'occasion. Ensuite, Mme Lavoie présenta le ruban sonore souvenir à M. et Mme Doucette. A minuit, un groupe de dames présentent le lunch et la veillée s'est terminée dans l'entrain et le plaisir.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette fête.

3e ELIMINATION DU CONCOURS ORATOIRE:

Le gymnase de notre école se remplit pour la 3e élimination du concours oratoire régional. Félicitations aux gagnants des trophées. Merci à tous les participants pour le bel effort qu'ils ont fait afin que la journée soit un succès.

PICARDVILLE

Sur l'invitation de M. le curé Langevin, M. l'abbé Simard vint prêter main-forte à Sr Marie-Claire dans la direction de la pratique de chant, vendredi dernier. Ce qui fut apprécié de tout le choeur de chant. M. l'abbé Simard promit de revenir aussi souvent que le temps lui permettra.

L'abbé Robitaille venu du centre catholique avec ses beaux livres et objets de piété fut une bonne surprise pour la paroisse. On ne s'attendait pas à tant de variétés. C'est dommage que les chemins étaient presque impossibles. Beaucoup de paroissiens ont manqué cette belle exposition.

Les assemblées des Dames de Ste-Anne auront lieu dorénavant tous les premiers dimanches du mois, de 2h. à 4h. p.m. La première eut lieu dimanche dernier avec une bonne assistance.

En visite dans nos parages: M. et Mme Noé Létourneau ainsi que leur jeune fille de Lac-la-Biche; M. et Mme H. Doucette, d'Edmonton; M. Adoria Cloutier, de Westlock chez M. Clément cloutier, Maurice St-Louis, de Golden, C.B., chez ses parents, ainsi que Emmanuel St-Louis, de Drayton Valley, chez son oncle M. C. St-Louis; M. et Mme G. Fortier, de Vimy, chez M. et Mme Raymond Breault.

M. Ulric Landry notre agane du Wheat Pool nous laisse pour aller s'installer à Vimy pour travailler pour la même compagnie d'élévateur. On nous dit que ce sera un jeune couple irlandais d'Athabasca qui le remplacera ici.

Mme Alex St-Louis est présentement à l'hôpital de Westlock pour traitement. Nous lui souhaitons un prompt retour parmi nous.

Dimanche le 25 mars, les Dames de Ste-Anne ont eu une assemblée. Elles avaient l'air d'avoir eu une intéressante réunion.

Il y a quelques semaines, l'abbé Robitaille, du Centre Catholique est venu avec des livres, des crucifix, des statues et bien d'autres choses à vendre.

Vendredi passé, l'abbé Simard de St-Paul, directeur du chant grégorien dans le diocèse, est venu nous montrer les chants de Pâques.

M. Ulric Landry, qui tenait l'élévateur ,est déménagé à Vimy. Maintenant c'est M. Howard Reingstad, un catholique d'Athabasca.

M. Bobby McLaughlin a été choisi conseiller municipal à la place de M. Lucien Nadeau.

Du 3 au 5 avril, il y avait une retraite pour les dames. Il y en avait huit de Picardville: Mmes Lorenzo Provost, Juneau, André Poirier, Gérard Riopel, Provost, Marie-Rose Riopel, Cyril Lambert, et Mlle Louise Breault.

Nos malades à l'hôpital sont Mme Lamarche et M. Schmaltz. Mme Lamarche est très malade.

FORT-KENT

Bingo aux jambons au profit de l'église aura lieu à la salle paroissiale, dimanche le 15 avril à 8h.30 p.m. 20 parties pour $1.00. Venez tous vous gagner un jambon pour Pâques.

Les parties de cartes sont terminées, nous remercions tous ceux qui sont venus sans oublier les amis des paroisses voisines. Tous ont joui de ces parties en suis sûr.

N'oublions pas nos malades, allons les visiter.

Ne manquez pas la Cabane à sucre, vendredi, 4 mai prochain

PLAMONDON

M. Willie Beaudet passe quelques jours à Edmonton. Il visita le poste CHFA.

Mme Jos Bourassa a été hospitalisée quatre jours au Lac-la-Biche.

Mme Phil Johnson est allée à Edmonton pour soins médicaux.

Mme Wilfrid St-Jean a repris son emploi à l'hôtel comme cuisinière.

Mlle Marie-Jeanne Plamondon a joint le RAF au début de janvier. Elle est stationnée à St-Jean, P.Q.

Urban Plamondon a passé quelques jours en visite. Il est retourné à Edmonton où il travaille avce son frère Donald.

Paul Bourassa et son amie Mlle Esther Schneider, R.U., et Mlle Emma Schaub, tous d'Edmonton sont en visite ici pour quelques jours.

Lundi soir, les chefs d'équipes de l'Action catholique se réunirent au presbytère.

Mardi soir, la réunion annuelle de la Chambre de Commerce avait lieu dans le "Club room" de l'hôtel.

Mercredi soir avait lieu la réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne. Un film fut déroulé, sur la manière d'élever les enfants. Les dames, divisées en groupes, discutèrent sur ce film. Un comité de six dames fut appointé pour faire d'achat du matériel pour les costumes d'école, ce qui se fera après Pâques.

Vendredi soir, Récollection de l'Action catholique. Il y eut confessions, Chemin de la Croix, sermon, suivi de la messe à 9h.

Joey Plamondon a fait un cours de 5 jours à Edmonton pour les propulseurs amoviles "Scott". Quand vous éprouverez de la difficulté avec vos moteurs allez voir Joey.

Un vieux pionnier de Breynat, M. Jos Desjarlais est décédé à Camrose, le 4 avril à l'âge de 82 ans. Le service funèbre fut célébré par le R.P. F. Croteau, en notre église, à 10h.30. Remerciements à M. et Mme Albert Gaudet, M. et Mme Philippe Plamondon, M. Harold Bélanger, Mlles Joyce et Joanne Genoud qui chantèrent le messe de Requiem.

L'enterrement eut lieu dans notre cimetière.

M. Desjarlais naquit le 18 octobre 1879 à Clifton, comté de Campton, P.Q. Il n'avait que deux ans et demi quand la famille quitta le Québec pour aller s'établir sur une ferme dans le Dakota sur. En 1941, à Calgary, le jeune Jos épousait Mlle Bertha Baker; ils élevèrent cinq enfants, deux filles et trois garçons. Après avoir passé 12 ans, comme cultivateur, M. Desjarlais partit pour Rhode Island où il fit la pêche pendant 8 ans.

Etant un type aventurier, en 1929, il vint prendre un homestead à Muskeg Prairie, aujourd'hui Breynat, où il resta pendant 27 ans. En 1957 il laissa la ferme à son fils. Avec son épouse ils vinrent demeurer ici. Peu de temps après ils allèrent au Foyer Youville de St-Albert. Devenu trop malade il fut amené à Camrose. Mme Desjarlais quittait le Foyer pour s'en revenir avec son fils Ernest.

Lui survivent son épouse, deux fils Alodia, Mme Jos Côté de Ephrata, Wash., Loretta, Mme Wallace Lacoursière, de Kinaird, C.B., trois fils, Victor de Telkeva, C.B., Albert, de Breynat et Ernest. Le défunt a 17 petits-enfants et 13 arrière petits-enfants. Il a deux frères: MM. Georges, du Lac-la-Biche, et Eugène, de Rapid City, Dakota sud.

Au nom des paroissiens, nous offrons nos condoléances aux familles en deuil.

Mmes Georges Desjarlais, François Parent, du Lac-la-Biche, et Mme Camille Ostigny, d'Egg Lake, ont passé l'après-midi de samedi avec Mme Desjarlais.

Un bingo aux jambons, organisé par les Chevaliers au profit de la paroisse aura lieu dimanche le 15 avril. Venez nombreux!

Annonces classées

Demoiselle demande dame ou demoiselle, d'âge moyen, pour aider aux soins de sa mère semi-invalide. Bon salaire, maison moderne dans le village. S'adresser à Mme Robert Forest ou Hildège Dupuis, Cut Knife, Saskatchewan.

UN DISTRIBUTEUR pour représenter importante Cie. de lames de razoirs dans la province d'Alberta. Chance unique. Ecrire à J. P. Parent Enrg., 11 - 8ième rue, Noranda, Québec.

SAINT-JOACHIM

Les membres du Club Alouette et leurs parents se réunissaient dimanche soir à la salle paroissiale. Une intéressante discussion sur l'autorité des parents envers leurs enfants et l'attitude des enfants vis-à-vis de leurs parents eut lieu ayant le Père Curé comme moniteur.

Remercions le P. Ferland pour l'intérêt qu'il porte à la jeunesse et aux parents en leur fournissant l'occasion de discuter leurs problèmes d'éducation et pour les précieux conseils qu'il leur donne.

Il a été suggéré que les réunions des personnes qui veulent se rencontrer et passer une agréable après-midi pourront le faire le mercredi au lieu du vendredi, tel qu'il avait été annoncé. De préférence qu'ils organisent leurs équipes de joueurs de cartes, échecs, etc... avant de se rendre au salon afin d'éviter des désappointements.

Dimanche prochain l'office liturgique de la bénédiction et distribution des rameaux aura lieu à la messe de 11h. On demande que chaque famille soit représentée.

Mme Arthur Riel (autrefois Mme Thérèse Blanchard), de Springfield, Mass., était de passage à Edmonton en visite chez M. et Mme Edmond Brassard. Elle était accompagnée de son fils le Dr Guy Blanchard, de Montréal.

M. Gilbert Lavallée, de Regina, s'est arrêté à Edmonton en route pour Vancouver en voyage d'affaires. Il a visité les familles Lavallée, Latour et Patenaude ainsi que ses nombreux amis.

Mme Stella Beauchamp est de retour de Los Angeles, Calif, où elle a visité ses mfils Marc et Eric et leurs familles.

M. et Mme Rolland Patenaude ont passé la fin de semaine à Calgary.

Mme F. Dubord partait lundi pour Harrisson Springs, C.C., où elle assistera aux funérailles de son frère M. Henri Vaugeois. A Mme Dubord nos sincères condoléances.

Mme Albert Potvin revient d'Ottawa où elle a assisté aux funérailles de son père M. W. Guertin. Nos sympathies ainsi qu'à M. Daniel Melanson à l'occasion du décès de son père M. Arthur Melanson.

Les Chevaliers de Colomb auront leur communion pascale dimanche prochain à la messe de 9h. à Saint-Joachim.

—Coucher de poule et lever de corbeau écartent l'homme du tombeau.

MORINVILLE

Lundi soir dernier, avait lieu dans la salle "Community' une assemblée du Comité des jeux, à laquelle participèrent des représentants de dix-huit organisations locales différentes. Cette Assemblée était sous la présidence de M. Pete Gibault, assisté de MM. Laurent McDonald et Ronald St-Laurent, respectivement président et secrétaire du Comité des Jeux. L'on discuta principalement du terrain de jeux que l'on veut activer durant tout l'été. L'on compte sur la collaboration de toute la population et l'on fournira de plus amples renseignements la semaine prochaine.

Notre pasteur, le R.P. Desgagné a prêché au cours de la semaine dernière, une retraite paroissiale à la paroisse-mère du diocèse, soit à St-Paul.

M. l'abbé R. Simard a remplacé notre pasteur pendant son séjour à St-Paul.

Le R.P. Lavoie est au chevet de son cher papa, gravement malade, à Eastcourt, Cté Témiscouata, P.Q.

BAPTEME:

Dimanche le 30 mars, le R.P. Lavoie a baptisé Richard-Herman, né le 6 mars, enfant de M. et Mme Herman Vanseverandt (Isabelle Després). Parrain et marraine: M. et Mme Herman Bawens, de Morinville.

CHEVALIERS DE COLOMB:

Mardi le 27 mars avait lieu l'assemblée régulière des Chevaliers de Colomb à laquelle il fut surtout question de l'initiation qui eut lieu dimanche le 1er avril. Incidemment nous avons une dizaine de co-paroissiens, qui ont été initiés ce jour-là, à l'école Grandin de St-Albert. Le soir, les épouses de ceux-ci, ainsi que des initiés se joignaient à eux pour un délicieux banquet servi au sous-sol de l'église de St-Albert.

Et pour revenir à la réunion, dont nous faisions mention plus haut, il a été aussi question d'un genre de compétition qui s'est ouvert entre différents Conseils de la région, à savoir lequel de ces Conseils enverrait le plus grand nombre de membres-donneurs de sang, à la maison de la Croix-Rouge ,d'Edmonton. Le Conseil gagnant, se verra alors gratifié du magnifique trophée "Tony Whelan".

Morinville... faites-nous honneur!

Et comme dernier sujet à l'étude, ce fut le fameux Bonspiel, qui eut lieu les 7 et 8 avril derniers, sur la glace artificielle de Morinville, avec 16 équipes participantes et dont voici les résultats :

Le 1er grand prix a été gagné par l'équipe de M. Emile Ricard, de Mearns, avec René Bourbonnais, Camille Ricard et Mme Thérèse Ricard.

Le 2e prix: par l'équipe de M. Ludien Baneck, de Mearns, avec Daniel Brenneis, Pauline Baneck et Alfred Hermanutp, de Morinville.

3e grand prix: par l'équipe de M. Frank Brenneis, contre M. Marcel Schayes, celui-ci a reçu le 4e grand prix.

Le 1er prix de la 2e série a été gagné par l'équipe de M. Pierre Gérard, de Mearns, avec son fils Rémi, ainsi que sa dame Mme Yvonne Gérard et Mlle Marguerite Schayes, contre M. John Scantland, de Morinville, dont l'équipe composée de lui-même, ensuite de M. Ferd Vervinck, Mme Jeanne Vervynck, et M. Léo Brenneis, a gagné le 2e prix de la 2e série.

Le 3e prix de la 2e série: par l'équipe de M. Pete Gibault, contre celle de M. Gustave Ricard, qui s'est méritée le 4e prix.

M. John Scantland était en charge du comité sportif, assisté de M. Louis Calder.

Samedi soir, à la salle de la Légion, nos Chevaliers nous ont prouvé qu'ils aiment se réunir, puisqu'une fois encore, un délicieux souper froid les attendaient, préparé par Mme John Scantland, assistée de Mmes Louis Calder et Krauskopf. Environ 150 personnes prirent part à ce souper lequel débutait à 6h. jusqu'à 9h.

Pour couronner cette semaine d'activités chez nos Chevaliers, nous avions, dimanche, une partie de cartes organisée par eux. Les gagnants au Whist furent: Mme Laura Kieser, Art. Krauskopf ; le prix de consolation, par M. Eug. Pelletier.

Au cribbage: Mme Tony Byers a remporté la palme, le 2e prix fut gagné par M. Alfred Martel, et le prix de consolation par M. Nap. Brisson. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Louise Pelletier.

L'équipe défencière des champions provinciaux, des Chevaliers de Colomb, de l'Alberta, pour le Curling, composé de MM. Ubald Chevalier, Louis et Art Chalifoux, tous trois de Morinville ,et Maurice Budgnet, de Mearns, est allée à Calgary, en fin de semaine, afin de gagner le grand prix de 1962... mais cette équipe est revenue bredouille.

DIVERS:

Les Chevaliers de Colomb, du Conseil Ste-Anne, No 5010, soutaitent un prompt rétablissement à leur aumônier le R.P. Alex Pratt, o.m.i., qui est en convalescence présentement à l'hôpital Général d'Edmonton.

Mlle Isabelle Boissonnault, garde-malade graduée de l'hôpital de Westlock, a passé la fin de semaine dernière chez M. et Mme T. M. Caouette.

Mardi le 27 mars, avait lieu à l'hôtel-de-ville, une assemblée spéciale des membres du Conseil de Ville, M. le maire Art. Soetaert ainsi que tous les conseillers y siégèrent.

M. K. N. McMillan, du Service des Ingénieurs Associés, était présent afin de discuter de la possibilité de l'agrandissement du service d'égout sur l'avenue Gauthier.

Quant aux autres questions discutées à cette réunion, elles sont plutôt d'ordre secondaire, et n'offrent pas tellement d'intérêt pour nos lecteurs, surtout pour le moment. Nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir et alors, je me ferai un devoir de vous les transmettre.

Evolution de l'Eglise...

(suite de la première page)

Baum.

LES JUIFS, POURQUOI LES INSULTER?

Faisant suite à ces considérations sur le monde, le R.P. Baum nous souligna les infâmes préjugés que nous entretenons à l'égard des Juifs.

"Nous sommes coupables envers eux, dit-il, pour avoir laissé s'imprégner en nous une fausse impression:

—ils sont responsables de la crucifixion de N.-S.

—ils ont rejeté le Christ.

—Judas était beaucoup plus juif que Marie était juive!

Et nous oublions que Jésus aussi était juif!

Dès le 4e siècle, nous voyons que les gens considèrent les Juifs comme les porteurs de la malédiction divine. Nous sommes dès lors enveloppés d'un sentiment d'insécurité à leur endroit. Ils ont des épreuves: "C'est bien dommage (ils le méritent), ce sont eux qui ont rejeté le Christ!"

Tout le contraire est vrai, nous dit le P. Baum. Dieu a choisi les Juifs comme son peuple. Rien dans les Ecritures, nous démontre que les Juifs sont un peuple damné, repoussé de Dieu.

Cependant, petit à petit, nous les envisageons sous une nouvelle lumière. Plusieurs auteurs ont parlé de la réhabilitation des Juifs, ont réagi devant les vagues d'antisémitisme. Notamment, les Papes Pie XI et Pie XII ont purifié de notre liturgie certaines offenses noms et adjectifs, comme la perfidie du peuple juif. Un petit exemple nous frappe: dans la liturgie du Vendredi Saint, les catholiques omettaient la génuflexion avant la prière pour les Juifs. Pour nous justifier? On ne voulait pas répéter le geste par lequel ceux-ci ont insulté le Christ?

QU'EST-CE A DIRE MAINTENANT DES ORTHODOXES?

Partout ils sont caractérisés par la perte de l'esprit communautaire mettant l'accent sur l'individualisme du message biblique et rejetant la juridiction de Pierre. En Amérique du Nord, notre protestantisme fut l'héritage de Sectariens; ils étouffaient. Pas assez de liberté ,ils se sont séparés! Le protestantisme est différent dans chaque contrée à cause des tendances. Le RENOUVEAU dans l'Eglise doit donc tendre à concilier ces deux tendances.

Nous découvrons que nous sommes aussi injustes envers eux. On ne se fait pas de scrupules de "blaguer" à leur endroit. Nous sommes pleins de préjugés. Nos livres leur projettent des ombres de dédain et de médiocrité. Nous entendons dire que les presbytériens ont quitté leur église et nous nous réjouissons parce que, croyons-nous ils se sont dévêtu de leurs erreurs. Nous éprouvons de la satisfaction que ces gens aient perdu leur foi en Dieu! Nous éprouvons de la joie, du contentement. Et nous nous disons chrétiens et frères!

Un DIALOGUE est nécessaire pour abattre ce mur d'incompréhension. Nous pouvons apprendre beaucoup des protestants, de leurs critiques intelligentes, et notamment d'arriver à temps à la messe du dimanche!

On découvre qu'en plusieurs points, on a perdu la balance, l'équilibre, l'humilité, affirme le P. Baum. Pour le bien de l'unité chrétienne, nous DEVONS CHANGER.

Si nous pensons que l'unité se fera d'ici quelques années, c'est être irréaliste. Cela dépend de notre propre conversion, de notre compréhension de l'Evangile, de la reconnaissance de nos fautes. Cependant, le désir de l'unité est déjà partie de l'unité. Nous sommes responsables de notre division, mais toujours, faut-il le répéter, l'unité chrétienne est l'oeuvre de Dieu.

Selon la pensée de Jean XXIII, le Concile NE DIRA PAS QUI EST BIEN ET QUI EST MAL, MAIS... NOUS DEVONS TOUS NOUS REPENTIR.

CONCLUSION:

Avec son enthousiasme communicatif, sa pénétration d'esprit, le R.P. Baum nous résuma en trois points sur quelle route se dirige l'Evolution de la pensée catholique qui doit trouver son apothéose dans le Concile et ses résultats pratiques:

—l'appréciation du chrétien authentique parmi les protestants.

—considération sérieuse de leurs critiques.

—volonté de notre part de combattre pour posséder un esprit catholique plus équilibré.

Notre premier devoir envers l'unité chrétienne est de NOUS transformer, nous, nos idées, notre charité active, à l'intérieur de notre cellule et à l'extérieur envers nos frères séparés.

L'UNITE ne sera pas la ruée de quelques protestants vers l'Eglise catholique, fussent-ils par centaines, mais notre prière humble à Dieu de découvrir nos étroitesses d'esprit et la grâce de s'améliorer."

Puis, suivit une période de questions de grand intérêt concernant l'infaillibilité du Pape, le soi-disant et incompréhensif retour à l'Eglise qui apeure les Protestants, la richesse extérieure de l'Eglise dans ses membres de la hiérarchie, etc., etc...

PLUSIEURS NE SE CONVERTISSENT PAS, affirme le R.P. Baum, PARCE QUE DES MILLIONS DE CEUX QUI ONT SUIVI LE CHRIST SONT DIVISES!

—Quand la justice a parlé, l'humanité doit avoir son tour.

JEAN-COTE

BAPTEMES:

Est né à l'hôpital de Peace River, le 12 mars et baptisé le 18, Norbert Paul, enfant de M. et Mme Georges Simard, née Germaine Ouellet. Parrain et marraine: M. et Mme Norbert Ouellet, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Antoine Boucher, née Jeanne-d'Arc Larivière, annoncent à leurs parents et amis, la naissance d'une fille née le 26 mars à l'hôpital de McLennan, et baptisée le 8 avril sous les prénoms de Marie Flore Diane. Parrain et marraine: M. et Mme Héliodore Larivière, grands-parents de l'enfant.

Sincères félicitations à ces heureux parents.

NOS MALADES

Ont fait un séjour à l'hôpital de Peace River: Mme Maurice Dubois, Mme Charles Boucher, Mme Aimé St-Laurent, M. et Mme Emile Laliberté.

A l'hôpital de McLennan: M. et Mme Henri Boucher, M. Vilmont Savard, Mme Frédéric Gervais, M. Ludger Girard.

A tous nous souhaitons prompt rétablissement.

VA ET VIENT:

M. et Mme Albert Lavoie sont revenus d'un voyage de quinze jours après avoir rendu visite à leurs parents de Vancouver puis à la mère de Mme Lavoie, Mme Parent, de Girouxville, qui est à Spokane, E.-U., depuis l'été dernier.

—Le mépris de notre être est la plus sauvage de nos maladies.
Montaigne

* * *

—Le meilleur moyen de prolonger sa vie est d'éviter de la raccourcir.

* * *

—Il ne faut pas oublier que la peau respire, et que l'air et la lumière doivent naturellement la baigner.
Pierre Prost

* * *

—Gagner sa vie, quelle excellente hygiène.
François Coppée

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 16 au 20 avril 1962)

LUNDI: René-Salvator Catta, "Reniement de Pierre"
Chant par Michel Brothier de France.

MARDI: René-Salvator Catta, "Jésus devant Pilate"
Chant par l'Institut familial des SS. Grises de Montréal.

MERCREDI: Jacques Martineau, s.j., "Confession de Pâques"
Chant par les Pères Jésuites de St-Jérôme.

JEUDI: Jacques Martineau, s.j., "La fête de l'Eucharistie"
Chant par les SS. du Bon-Conseil de Chicoutimi.

VENDREDI: René-Salvator Catta, "Mort de Jésus"
Chant par les Missions Etrangères de Pont-Viau.

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Nouvelles
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-réveil
8.30—Nouvelles
8.35—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles locales
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.29—Nouvelles
9.31—Notre invité
9.45—Pous vs mesdames
10.00—Nouvelles
10.02—Jeunesse Dorée
10.15—Un homme et . . .
10.28—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Nouvelles de R.-C.
11.10—Intermède
11.15—Visages de l'amour
11.30—Nouvelles
11.31—A vous la parole
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Bon vieux temps
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Chansonnettes
1.29—Nouvelles
1.30—Miss Music-Hall
1.45—(Selon le jour)
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 680
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch 680
3.00—Nouvelles
3.02—Radio S.-Coeur
3.17—(Selon le jour)
3.28—Nouvelles
3.30—(Selon le jour)
4.00—Nouvelles de R.-C.
4.15—vie quotidienne
4.30—Nouvelles
4.31—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.35—Musique et trafic
6.00—Nouvelles locales
6.05—Nouvelles sportives
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.30—Nouvelles
6.31—Plus belles voix
6.45—Chapelet
6.58—Nouvelles
7.00—(Selon le jour)
7.30—Nouvelles
7.31—P'tit bal de l'Ouest
8.00—Radio-Journal
8.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—(Selon le jour)
11.00—Nouvelles
11.02—(Selon le jour)
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles locales
9.02—Arc-en-ciel
10.00—Nouvelles R.-C.
11.02—Monde parle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Terre nouvelle
1.00—Prog. Italien
2.00—Prog. Hollandais
2.30—Prog. Polonais
3.00—Sur mesure
3.30—Prog. Allemand
4.00—Nouvelles R.-C.
4.10—Opéra
6.30—Petits concerts
7.00—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles R.-C.
8.10—Intermède
8.15—Théâtre classique
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—Adagio
11.00—Nouvelles
11.02—Adagio
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Nouv. et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

LUNDI

1.45—Fémina
7.00—Continental
7.15—Intermède
8.30—Orchestre
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
9.00—Festivals européens
11.02—Belles Lettres
10.30—Prog. Ukrainien
11.02—Université '61

MARDI

1.43—Sieste Musicale
7.00—Chotem et Augus.
3.17—Rythmes hawaiiens
3.30—Chansons
8.30—Concerts
9.30—Symphonie
10.30—Musique de danse
11.02—Idées et hommes

MERCREDI

1.45—Fémina
7.00—Allegro
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
8.30—Festival
10.30—Musique
11.02—Hommes de science

JEUDI

1.45—Chansonnettes
8.30—Petites symphonies
3.17—Mélodies
3.30—Création cana.
7.00—Dumas et variétés
9.00—Symphonie
10.30—Langue étrangère
11.02—Place publique

VENDREDI

1.45—Fémina
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
7.00—Paysages
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Récital d'orgue
9.00—Orchestre R.-C.
10.30—Prog. Ukrainien
10.45—Musique
11.02—20e siècle

SAMEDI

6.55—Bonjour
7.00—Nouv. locales
7.05—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Minutes du sportif
8.10—Prière du matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.35—Musique en tête
8.55—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Nouvelles
9.31—Beau samedi
11.00—Nouvelles
11.10—Beau samedi
11.30—Nouvelles
11.31—Beau samedi
11.45—Vers Demain
12.00—Opéra Met.
3.00—Variétés
3.30—Prog. Allemand
4.00—Prog. Italien
4.30—H. Catho. en Cri
5.00—A votre santé
5.05—A votre santé
5.10—Variétés du samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Variétés
6.30—Nouvelles
6.31—Chapelet
6.45—Hockey
8.30—Samedi soir
9.00—Nouvelles
9.02—Avec Paul
10.00—Prog Ukrainien
11.00—Avec Paul
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.............................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

Adresse ....

21ème assemblée annuelle de la Société Catholique de la Bible



Sous la présidence de M. le juge T.-A. Fontaine, de la Cour des Sessions de la Paix, se tenait dernièrement à Montréal la 21ème assemblée annuelle de la Société Catholique de la Bible. L'exécutif de la Société, constitué du R.P. Paul-A. Martin, c.s.c., président et de M. Benoît Baril, vice-président, au premier plan; de MM. Paul-Emile Mallette, c.a., trésorier; Laurent Boisvert, secrétaire suppléant et René Turcotte, secrétaire administratif, qui entourent le président d'honneur.

Selon un professeur de Toronto les Acadiens détermineront l'avenir de leur province

Pour résumer les relations qui existent entre Acadiens et Anglo-Saxons du Nouveau-Brunswick, cédons la parole à un professeur de science politique qui a rédigé une longue thèse sur cette province après plusieurs mois d'étude. A noter que la thèse fut écrite avant l'élection de Louis Robichaud.

Le professeur Hugh G. Thorburn écrit dans son livre "Politics in New-Brunswick" (Un. of Toronto Press, 1961):

"Les Acadiens sont revenus de loin depuis l'expulsion de 1755. Ils sont revenus dans la région de leur premier habitat et ont édifié leur société qui finit par compter les deux tiers de la population du Nouveau-Brunswick. L'accroissement est si rapide que du vivant même de la plupart des Acadiens actuels, ils formeront la majorité de la population de la province. L'avenir de la province est, dans un sens, entre leurs mains. S'ils s'unissent pour atteindre des buts nationalistes en conflit avec la population de langue anglaise, ils auront le nombre pour arriver à leurs fins, et beaucoup de rancoeur sera le lot des deux groupes; d'un autre côté:, s'ils demeurent modérés, un modus vivendi, harmonieux avec la population de langue anglaise est probable."

"La tendance que l'on peut déceler présentement est, semble-t-il, vers la seconde situation. Les Acadiens ont longtemps vécu aux côtés, mais à l'écart de la population anglophone, et alors qu'on a généralement admsi qu'il y avait une certaine distance entre eux sur le plan social, leurs relations furent dans l'ensemble amicales et harmonieuses.

Chez plusieurs Acadiens, l'amélioration de leur situation économique et leur entrée dans la vie commerciale et industrielle de la province les a rapprochés de la société anglaise. Pour plusieurs Acadiens, les préoccupations pour des différences ethniques et religieuses cèdent la place à un intérêt pour des objectifs économiques; ceux qui demeurent sur la terre n'entretiennent aucune agressivité mais plutôt le désir d'être laissés seuls. Très importante toutefois est l'attitude des chefs nationalistes."

"En même temps qu'ils expriment avec force les revendications des Acadiens pour une représentation au parlement, à la législature et dans les services gouvernementaux, et font pression pour obtenir l'enseignement de la religion et l'instruction en français dans les écoles, ils déclarent également avec emphase qu'ils désirent avoir de bonnes relations avec la population de langue anglaise.".

Plus loin, M. Thorburn dit aussi:

"Cette modération et ce respect mutuel ont de profondes racines dans le passé .Depuis le début, Acadiens et Anglo-Saxons ont vécu près les uns des autres; mais ils ont vécu chacun à part. Il n'y a pas eu de société d'admiration mutuelle. Un fossé les sépare, que tous reconnaissent. Cette distance sociale a à son tour créé un sentiment de sécurité pour chacun, car le patrimoine de l'un n'est pas envahi par l'autre. C'est heureux que les relations entre les deux groupes n'aient pas été marquées par des explosions de racisme ou d'intolérance religieuse, soulevant un groupe et alarmant l'autre'."

* * *

"Les relations entre les deux groupes sont remarquablement amicales. L'élément de langue anglaise a dominé la vie politique et économique depuis la naissance de la province et son influence prédomine encore. Cependant, cette situation change et dans vingt ans ou moins, la population de langue française sera supérieure en nombre aux anglophones. Bien que non bienvenue par ceux-ci, cette évolution est acceptée calmement et sans appréhension excessive".

"Les gens de langue française aussi sont conscients de leur puissance grandissante, non seulement politique mais économique, et cela leur donne confiance en eux-mêmes et leur permet d'abandonner la pratique de voter en bloc et de différer entre eux. Satisfaits de réclamer une position d'égalité, ils ne désirent apparemment pas imposer leur volonté à la population de langue anglaise".

Le chapelet à CHFA

AVRIL 1962

5. La famille de Mme Lucien Dubuc, et son fils André, d'Edmonton
6. Les Vieillards du Foyer Sunnyside Manor, de Saint-Paul
7. La famille de M. et Mme Gérard Mackell, de Girouxville
9. La famille de M. et Mme Jacques Sicotte, de Falher
10. La paroisse St-Bernard de Lafond
11. La famille de M. et Mme Eugène Guimont, de Hinton
12. Les familles Paul Hogue et Robert Tellier, de Morinville
13. L'Armée Bleue
14. Les Employés de l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton
16. Les familles Roméo et René Turcotte, de Falher
17. M. le curé et un paroissien de St-Philippe d'Atmore
18. La famille de M. et Mme Frank Préfontaine, de Legal
19. M. l'abbé Rosario Simard, de Saint-Paul
20. La paroisse de Guy
21. Les employés de l'hôpital Général d'Edmonton
23. Les familles Lawrence Doyle et Ferdinand Lévesque, de Falher
24. La paroisse St-Louis de Bonnyville
25. La famille de M. et Mme Gérard Chénard, de Vimy
26. La paroisse St-Joseph, de Fort-Kent
27. Quelques paroissiens, de la paroisse Ste-Thérèse de Breynat
28. Les familles Marcel Dubrûle, d'Edmonton, et Emile Dubrûle, de McLennan
30. Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Club de la Radio

M. Emile Rouleau, Barraute, Qué.
M. et Mme Théodore Ayotte, St-Paul
Mme Armand Forcier, Donnelly
M. l'abbé A. Beaupré, St-Paul
Mme Auréa Benoit, Végreville
M. et Mme L. G. Amyot, Egg Lake
M. Arthur Amyot, Egg Lake
RR. Filles de Jésus, Beaumont
Mme Laura Tremblay, Edmonton
M. et Mme Frank Roy, Falher
Famille Zoel Côté, Donnelly
M. Paul Faucher, Edmonton
M. Paul Piquette, Plamondon
M. Joseph Dion, Spirit River
R.P. L. Lafontaine, o.m.i., Donnelly
M. Jérémie J. Dufresne, Grouard
Leopold et Laura Leduc, Wainwright
M. J. C. Thérien, Edmonton
M. et Mme Nap. Laforce, St-Albert
M. A. Brodeur, Edmonton
M. Abel Ouellet, Tangente
M. Laurent Beaudoin, Beaumont
M. J.-Eugène Roberge, Edmonton
Mme Amandine Pelletier, Edmonton
M. Edmond Côté, Edmonton
M. S. D. LeFebvre, St-Paul
Caisse Populaire de Saint-Paul
M. et Mme Adrien Côté, Edmonton
M. Aimé Déry, Edmonton

Les E.-U. lanceront des satellites de télécommunication

Washington. — Les Etats-Unis projettent de lancer dans les mois qui suivent des satellites de télécommunications d'un type hautement perfectionné. Il s'agit des programmes "Relay" et "Telstar" dont les résultats seront portés à la connaissance de toutes les nations intéressées.

C'est ce que l'on apprend dans les milieux proches de la conférence de la Commission consultative internationale de la radio qui a conclu ses travaux à Washington après deux semaines d'intéressantes réunions.

Vingt-quatre puissances étaient représentées à cette rencontre dont une grande partie des débats ont concerné directement l'allocation des futures fréquences radio pour les communications internationales par satellites. Le Canada y participait.

Aimez-vous les programmes français qui passent à la télévision poste CBX-T, le:

	NON	OUI
SAMEDI		
9h.30: Professeur Calculus	....	....
10h.30: Dans les rues de Québec	....	....
11h. : Les travaux et les jours	....	....
11h.30: Droit de Cité	....	....
DIMANCHE		
9h.30: CF-RCK	....	....
10h. : Les belles histoires des pays d'en haut	....	....
10h.30: Les collégiens troubadours	....	....
10h.45: Comment dites-vous	....	....
11h. : Music Hall	....	....

Envoyez votre réponse immédiatement au
SECRETARIAT DE L'A.C.F.A.
10010 - 109e Rue
Edmonton, Alta.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
ST-THOMAS: 8406 - 91e rue — Dimanche: 9h.00 — 10h.30 et midi

Vient de paraître

"La France des Canadiens"

par Robert Hollier

Lequel d'entre nous n'a pas rêvé, un jour ou l'autre, de retourner voir cette petite église de village ou cette cathédrale de grande ville dans laquelle prit naissance, voici trois siècles, la vie spirituelle du premier ancêtre de la famille venue au Canada?

C'est à quoi s'est occupé Robert Hollier, qui publie "LA FRANCE DES CANADIENS", guide pratique du retour aux sources. Nul n'était plus compétent pour faire ce travail que ce spécialiste des questions de tourisme français. En effet, depuis nombre d'années l'auteur est chargé, par son gouvernement, de présenter la France aux Canadiens.

Robert Hollier s'est rendu spécialement, en 1960, dans les régions de Normandie, du Perche, de la Saintonge et de l'Aunis pour y retrouver les lieux exacts et pouvoir décrire avec précision chapelles ou cathédrales, châteaux ou chaumières qui virent les premiers pas des fondateurs de la Nouvelle France.

Mais il y a autre chose dans ce livre de Robert Hollier, autre chose qui intéressera les amateurs d'histoire, ceux qui désirent filmer sur place les hauts lieux où ont vécu, avant de venir s'illustrer de ce côté de l'Atlantique, les grands hommes qui ont écrit l'histoire du Canada: maison natale de Frontenac ou de Montcalm, de Champlain ou de Monseigneur de Laval et d'une façons générale, tous les souvenirs historiques qui sont conservés en France et qui intéressent plus spécialement les Canadiens.

"La France des Canadiens" comporte en outre une liste des noms de famille canadiens les plus répandus, avec en regard leurs lieux d'origine; ce qui permet au lecteur de trouver tout de suite les pages qui l'intéressent le plus.

Ainsi, éducateurs et agents de voyage y trouveront leur compte. Nul doute que nos compatriotes qui se rendent en Europe au cours des étés à venir ne veuillent avoir dans leur poche ,comme un guide de voyage indispensable, les treize itinéraires du "retour aux sources".

"La France des Canadiens" qui est édité conjointement par les Editions de L'Homme et la Librairie Ducharme, est en vente à la Labrairie FIDES 11540 - Jasper, Edmonton.

RETRAITES FERMEES



Etoile du Nord
St-Albert

HOMMES
19 - 21 avril

Dr Charles Lefebvre
14108 - 97A ave, tél. HU 8-9616
Me André Déchène
9741 - 110 rue, tél. GA 2-6613
M. Maurice Lavallée
10126 - 115 rue, tél. HU 8-3516

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous à M. et Mme J.-H. Forest, 6503 Hardisty Drive, tél. HO 6-8442 ou: Rév. Père Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, tél. 599-6186.

Les retraites durent deux jours de 7h.30 p.m. à 6h.30 p.m.

Nominations chez les nouveaux cardinaux

Rome. (CCC) — Le pape Jean XXIII a nommé le cardinal Gabriel-Acace Coussa secrétaire de la congrégation pour l'Eglise orientale, dont le préfet est le Pape lui-même. Le cardinal Coussa, qui vient d'être élevé à la pourpre romaine, était jusqu'ici pro-secrétaire de cette congrégation.

Le Pape a nommé membres de la Commission centrale préparatoire du Concile oecuménique le cardinal Paolo Giobbe, dataire, ainsi que les nouveaux cardinaux Joao da Costa-Nunes, jusqu'ici consulteur de cette commission, Gabriel-Acace Coussa,, jusqu'ici consulteur, Raoul Silva-Henriquez, archevêque de Santiago du Chili, Léon-Joseph Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, et Anselme Albareda, jusqu'ici consulteur.

Le voyage de bonne entente de Jacqueline Kennedy

Washington. — Mme Jacqueline Kennedy est rentrée aux Etats-Unis après avoir effectué un voyage de 20 jours en Inde, au Pakistan et deux escales à Rome et à Londres. L'avion "Caroline", appareil de la famille Kennedy, l'attendait à l'aéroport d'Idelwild.

A sa descente d'avion Mme Kennedy était radieuse et reposée, les oreilles encore toutes bourdonnantes des ovations qu'elle avait reçues au cours de son bref séjour à Londres, qui a duré trois jours.

Mme Kennedy avait quitté la capitale londonienne vêtue d'un tailleur marine et tête nue. Plus de 300 personnes étaient venues l'acclamer à son départ. Elle a quitté la Grande-Bretagne à bord d'un réacté commercial. Le départ fut retardé de 12 minutes parce que Mme Kennedy était en retard.

Avant de prendre l'avion pour Washington, Mme Kennedy a déclaré: "Pour rien au monde je n'aurais manqué ce voyage. Ce fut une expérience fascinante".

Mais elle poursuivit: "Il ne m'a pas semblé naturel de faire ce voyage sans mon mari. Je préfère jamais n'entreprendre de tels voyages sans le président. D'autant plus que l'accueil chaleureux que j'ai reçu partout s'adressait particulièrement à lui". Puis elle ajouta: "Je n'ai nullement envie de devenir une personnalité officielle".

A son arrivée à Washington, le président Kennedy s'est porté à la rencontre de son épouse à l'aéroport militaire. La rampe à peine posée, il montait à bord de l'avion pour en redescendre quelques instants plus tard en compagnie de sa femme. 10 minutes ont suffit pour conduire le président et Mme Kennedy à la Maison Blanche où leurs deux enfants les attendaient.

Au cours de ce long voyage de 16,000 milles, Mme Kennedy a dit "qu'elle n'avait rencontré que sympathie et affection dans sa mission de bonne entente. Et je sais bien, a-t-elle dit, "que toutes ces manifestations dont j'ai été l'objet s'adressaient au président. Il aurait dû être là pour recevoir lui-même ces témoignages d'affection".

Au cours de cette tournée de bonne entente, un programme des plus variés avait été élaboré à l'intention de la première dame des Etats-Unis. Mme Kennedy a connu les plaisirs d'un tour à dos de chameau et d'éléphant, et comme fervente écuyère, elle a monté un fringant cheval de race. En Inde, elle a de plus visité le fabuleux palais Taj Mahal au clair de lune et la raboteuse passe de Khyber.

En Italie, Mme Kennedy a eu audience avec le pape Jean XXIII et a déjeuné avec le président Giovanni Gronchi. En Angleterre, elle a déjeuné au Palais de Buckingham.

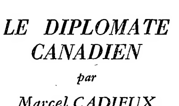
Avant de quitter Londres Jacqueline Kennedy avait fait ses adieux à sa soeur, la princesse Radziwill, avec qui elle avait déjeuné auparavant.

L'épouse du président a rapporté plusieurs splendides cadeaux qui lui ont été offerts par ses hôtes distingués, et plusieurs porcelaines chinoises qu'elle s'est achetée elle-même.

Sur la route du retour vers l'aéroport de Londres, accompagnée du prince ,de la princesse Radziwill et de leur fils Anthony, Mme Kennedy fut acclamée par les cris de la foule qui lui souhaitait bon voyage.

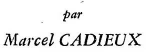
Le président saisit le Congrès d'un programme de travaux publics

Washington. — Le président Kennedy a proposé la mise en route d'un programme de travaux publics afin de combattre le chômage dont souffrent près de mille villes et localités. Le chef de l'Exécutif invite les Chambres à voter une première tranche de $600,000,000 afin d'exécuter sans tarder des travaux qui sont de nature à procurer du travail à plusieurs milliers de chômeurs. Au total, le programme envisagé par M. Kennedy prévoit des crédits de $2,000,000,000; il s'agit d'un programme d'équipement dont l'objet serait d'atténuer considérablement les effets d'une éventuelle récession. En dépit du rétablissement de l'économie américaine depuis la dernière récession, dit-il dans son message, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre le plein emploi dans plusieurs centres du pays. Le projet de loi a donc un double but: combattre le chômage actuel et prévoir un mécanisme de défense en cas de régression économique.



LE DIPLOMATE CANADIEN

par



Marcel CADIEUX

Marcel Cadieux

Monsieur Cadieux est un diplomate de carrière. Il est un des rares Canadiens à avoir vécu toute l'histoire de notre jeune corps diplomatique. C'est dire qu'il compte une couple de décennies au service du Ministère des Affaires extérieures. Il a rempli de nombreuses missions de par le monde pour le compte du Canada; il connaît par le menu détail la vie du représentant de son pays.

On pourrait présenter le livre comme le manuel de l'aspirant-diplomate ou même comme le vade mecum de tout employé du corps diplomatique.

La carrière est certes des plus honorables. Un prestige enviable s'y rattache. Mais n'est pas diplomate qui veut. Il faut réunir en sa personne un ensemble rare de qualités, posséder les aptitudes les plus diverses, avoir décroché diplômes et licences et surtout être décidé à étudier toute sa vie. Il faut aussi savoir que la carrière diplomatique demande de lourds sacrifices: état de disponibilité continuelle, s'attendre à p[illegible]er de l'Europe à l'Asie, de l'Afrique à l'Amérique du Sud, avec ce retour obligé au Canada à tous les quatre ou cinq ans afin de reprendre contact avec son pays, pour ensuite le mieux servir dans l'Etat vers lequel on sera dirigé.

On recommande tout particulièrement cet ouvrage aux élèves de nos collèges qui désirent entrer dans la carrière diplomatique. La lecture de ce bouquin est indispensable à quiconque veut savoir si ses aptitudes répondent aux exigences de la profession. Le livre sera également utile à ces personnes, beaucoup plus nombreuses, qui représentent des compagnies ou intérêts financiers à l'étranger; ils sauront que partout l'Ambassade canadienne peut leur être utile, très utile même et quelle collaboration ils en peuvent attendre.

Le diplomate canadien, édité chez Fides, dans la collection « Bibliothèque économique et sociale » est en vente dans toutes les librairies au prix de $1.50.

Film à l'écran

Say One for Me

COTE MORALE: ADULTES

Américain 1959, 119 min. Cinémascope, Deluxe color. Comédie musicale réalisée par Frank Tashlin avec Bing Crosby, Debbie Reynolds et Robert Wagner.

L'abbé Conroy exerce son ministère chez les artistes. Holly La Maise une jeune paroissienne, s'est engagée comme danseuse dans une boîte de nuit afin de payer les frais de l'hôpital pour son père. Tony le propriétaire du club, voulant participer à la séance de télévision organisée par le prêtre s'arrange de façon que la jeune fille devienne amoureuse de lui. Pour tirer Holly de cette situation le prêtre engage le jeune homme qui obtient ainsi ce qu'il désirait. Quand même Tony revient à de meilleurs sentiments et marie Holly. Cette comédie pseudo-catholique n'est qu'un amas de sentimentalité. Une ou deux danses sont intéressantes, les autres de mauvais goût Bing Crosby dans le rôle du prêtre fait son possible pour bien interpréter ce nouveau rôle.

Appréciation morale: La religion est réduite à des gestes extérieurs vidés de leur véritable signification.

* * *

Destry

COTE MORALE:
ADULTES AVEC RESERVES

Western, technicolor, avec Audie Murphy et Marie Blanchard.

* * *

Tess of Storm Country

COTE MORALE: ADULTES

Mélodrame, color, avec Diane Baker et Jack King.



Rena Laufer écoute avec admiration la petite Marylene Kerloveou jouer une pièce de piano de son répertoire au Festival de musique de Montréal. Marylene s'est classée première et Rena esconde.

D'après la "Gazette du travail" 72 pour cent des ouvriers font la semaine de quarante heures

Ottawa. — D'après un article paru dans le numéro de mars de la "Gazette du Travail", périodique du ministère du travail, et intitulé "Conditions de travail dans l'industrie manufacturière en 1961", la proportion des travailleurs d'usine dans l'industrie manufacturière du Canada qui fournissent une semaine de travail de 40 heures ou moins a augmenté à 72 p. c. en 1961 après être demeurée à 70 p.c. pendant trois ans, de 1958 à 1960, au regard de 58 p.c. en 1955.

La proportion des travailleurs d'usine qui fournissaient une semaine de cinq jours en 1961 s'établissait à 90 p.c., la même qu'en 1960, au regard de 84 p.c. en 1955.

La proportion des employés de bureau dans l'industrie manufacturière qui fournissaient une semaine de travail de 37½ heures au moins a augmenté de 60 à 70 p.c. durant la période de 1955 à 1961, et la proportion de ceux qui fournissaient une semaine de cinq jours a augmenté de 89 à 96 p.c.

La proportion des travailleurs d'usine qui fournissaient une semaine de travail régulière de plus de 40 heures, mais de moins de 44 heures, est tombée de 10 p.c. en 1960 à 8 p.c. en 1961 a uregard de 11 p.c. en 1956 et 1957 et de 9 p.c. en 1958 et 1959.

MOINS DE 40 HEURES: EXCEPTIONNEL

D'autre part ,une étude des conventions collectives conclues au cours des dernières années révèle que la semaine de 40 heures, couramment adoptés comme semaine normale de travail au Canada et aux Etats-Unis, n'a pas été réduite que dans quelques industries et dans des secteurs isolés d'autres industries.

C'est ce qui est indiqué dans un article intitulé "Avance vers la semaine de travail raccourcie" paru dans le numéro de mars de la "Gazette du Travail", publication officielle du ministère du travail.

D'après la Gazette, des syndicats ont essayé, au cours de leurs négociations au Canada en 1961, d'obtenir une réduction de la semaine de travail mais, n'y ayant pas réussi, ils ont éventuellement abandonné l'idée pour revendiquer d'autres avantages.

L'article mentionne que l'international Brotherhood of Electrical Workers de la ville de New-York, a récemment pu obtenir la réduction de sa semaine de travail à 25 heures mais que les tentatives simultanées des employés du métro de New-York désireux de faire réduire leurs heures de 40 à 32 par semaine ont abouti à un échec.

L'article renferme une liste de conventions visant 500 travailleurs ou plus, négociées au Canada en 1960 et 1961, qui prévoient la réduction des heures de travail à moins de 40. Il est précisé que ces conventions s'appliquent surtout aux industries du vêtement pour dames et de l'imprimerie.

Quatre déséquilibrés sur cinq

New-York. — Sur cinq Newyorkais, il y a quatre déséquilibrés ... Telle est l'effarante conclusion d'un groupe de psychiatres qui a effectué pendant huit ans une étude de la santé mentale des habitants du centre de Manhattan. Le rapport, publié par les éditions Mcgray-Hill, précise que seuls 18.5 pour cent des Newyorkais sont complètement libres de tout désordre mental. 23.4 pour cent sont gravement atteints et ont besoin d'un traitement psychiatrique. 58.1 pour cent souffrent d'un déséquilibre modéré, mais peuvent mener des existences normales sans soins psychiatriques.

Question de prestige

Vancouver. — Les épouses japonaises ne tiennent pas tellement à ce que leurs maris reviennent directement au foyer après leur travail. D'après Mme John Stanhope-Reid, épouse du haut commissaire de Nouvelle-Zélande au Canada, il y a ici une "question de prestige". Quand un mari revient tôt à la maison, son époues a l'impression que ses affaires ne vont pas très bien. Mme Stanhope-Reid a passé plusieurs années à Tokyo, alors que son mari occupait une fonction diplomatique au Japon.

—La plupart des grands hommes ont reconnu qu'ils ne savaient rien ...

* * *

—Je ne sais qu'une chose, c'est que *je ne sais rien.*

Socrate



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-332, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU EN BOIS", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le JEUDI, 3 MAI, 1962.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, pièce C-459, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa; ainsi qu'aux bureaux régionaux suivants du Ministère des Travaux publics: 225, rue Jarvis, Toronto; 1631, rue Delorimier, Montréal; édifice Ralston, case postale 875, Halifax; édifice des Douanes, case postale 1350, Saint-Jean (N.-B.); 75, boul. des Capucins, Québec; pièce 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg; édifice Oliver, case postale 488, Edmonton; 1110, ouest Georgia, Vancouver.

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, Edifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR CONTRAT No 6/62/BJ — PAVE EN BETON BITUMINEUX DE MILLE 67.0 A MILLE 86.0, ROUTE BANFF-JASPER, PARCS NATIONAL DE BANFF-JASPER (ALB.)" seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le JEUDI, 26 AVRIL, 1962.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'*entremise* de:

Direction du génie (aménagement), pièce D-516, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.); Bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce 700, édifice Begg, Vancouver (C.-B.); M. J.-E. Savage, ingénieur régional, Direction du génie (aménagement), 10225 - 100e Avenue, Edmonton; Ministère des Travaux publics, 414 édifice Public, Calgary; et on peut les consulter aux bureaux de M. A.-T. MacKinnon, ingénieur régional, Direction du génie (aménagement), édifice Fédéral, Banff (Alb.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

Si la soumission est de $25.00. ou plus on ne tiendra compte que de celles

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission
b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

tribune-libre

Acte de l'Amérique Britannique du Nord

M. l'Editeur,

Je vois sur une copie de votre journal datée du 10 janvier 1962 l'article à l'effet que l'Acte de la Confédération n'a pu être trouvé dans les archives officielles d'Ottawa malgré les recherches de M. Rogers Smith, expert en droit constitutionnel.

La déduction semble être faite que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord n'était publié nulle part. C'est une erreur. Cet Acte est en vente à 50 cents la copie chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, où toute commande par la poste, avec remise, sera promptement exécutée.

Simplement adressez:
M. Roger Duhamel
Imprimeur de la Reine,
Ottawa, Canada.

A mon regret je dois dire que l'Acte n'est imprimé qu'en anglais, il y a là une anomalie qui devrait être corrigée. J'avais commandé 2 copies, dont l'une en français; deux mots à l'encre rouge au bas de la facture, "No french" ne laissent aucun doute, alors on m'a envoyé 2 copies en anglais. M. l'Editeur il me fait plaisir de vous en offrir une copie par la poste avec cette lettre que je vous prie de publier pour informer vos lecteurs à ce sujet.

Salut cordial.

Victor Harvey,
Prince-Albert, Sask.

7 avril 1962

N.D.L.R. — Dans l'article paru dans "La Survivance" du 10 janvier dernier, il est évidemment question du document officiel original et non pas de copies imprimées.

Reprise des entretiens sur la question de Berlin?

Washington. — Le New York Times annonçait que les entretiens entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur la question de Berlin allaient reprendre très probablement et que cette reprise se terminerait sur l'acceptation par les Russes du principe d'un contrôle international des voies d'accès à Berlin Ouest. Ces entretiens reprendraient à Washington même, précise le quotidien américain. Même si la contre-proposition soviétique contient au moins deux clauses inacceptables pour les Etats-Unis, elle fournirait cependant "l'occasion de reprendre le dialogue et d'en arriver à un compromis".


Soixante et huit dames de langue française participaient à une retraite fermée à l'Etoile du Nord de St-Albert du 3 au 5 avril. Les paroisses suivantes étaient représentées: St-Alphonse, St-André, Ste-Angèle, Ste-Anne, St-Antoine, St-Edmond, St. James, Immaculée-Conception, St-Pie X et St-Thomas, d'Edmonton; High Prairie, Picardville, Rivière-qui-Barre et Vimy. — On remarque sur la photo, à gauche, le R.P. Fernand Thibault, o.m.i., assistant-directeur de la Maison, et à droite, le R.P. J. E. Denommée, o.m.i., économe.

Horizons . . .

(suite de la première page)

ainsi, l'Assemblée se poursuivait. Durant cette Assemblée, Monsieur et Madame Dupont ont acquis un grand respect pour les maîtres et maîtresses de leurs enfants. Ils ont reconnu tout le dévouement désintéressé qu'ils apportent à leur tâche d'éducateurs. Ils ont découvert en eux, non pas des engagés qui n'ont qu'un souci: faire de plus en plus d'argent, tout en fournissant le moins d'efforts possibles, mais de véritables collaborateurs à l'oeuvre qui leur est confiée par Dieu: guider leurs enfants vers une véritable maturité.

De leur côté, les maîtres ont reconnu que même si les Dupont n'ont pas fait d'études spécialisées en pédagogie, en psychologie ou en psychiâtrie, ils ont reçu de la nature, perfectionnée par la grâce, des dons innés qui leur permettent de comprendre, d'aimer et de guider leurs enfants, base et fondement de toute Education véritable.

Les uns et les autres se sont rendu compte qu'ils se complètent mutuellement et que, sans une collaboration très étroite, l'art de former des hommes et des femmes sera toujours excessivement difficile.

Le meilleur terrain où cette collaboration peut et doit s'accorder, c'est l'Association de Parents et Maîtres.

J.P.

Mille Chinois auraient pris le maquis contre le régime

Hong-Kong.—Un journal de Hong-Kong affirme que, selon des sources dignes de foi, plus d'un millier de Chinois ont pris le maquis, dans le sud de la Chine afin de combattre le régime communiste. Selon ce journal, les rebelles sont des déserteurs de l'armée chinoise auxquels seraient venus se joindre des centaines de villageois mécontents du régime. Cette nouvelle n'a pu être contrôlée mais, périodiquement, des journaux anti-communistes font état d'accrochages entre des rebelles et des forces de l'ordre dans le sud de la Chine.

La semaine

A Ottawa . . .

(suite de la première page)

té certaines modifications à ses subventions aux charbonneries des Maritimes. Le ministre des mines, M. Flynn a annoncé aux Communes que les autorités fédérales verseront un subside pour le transport du charbon dans n'importe quel endroit du Canada, même à l'intérieur des frontières des Maritimes. Jusqu'ici, le gouvernement n'offrait des subventions que pour le charbon vendu à l'ouest de Lévis, dans le Québec.

* * *

Outre la question des subsides à l'industrie du charbon canadienne, la Chambre des communes a continué ses débats sur un projet de loi visant à la publication des rapports financiers des sociétés et des syndicats. M. Fulton, ministre de la justice, a signalé que le gouvernement manque de renseignements sur l'étendue du contrôle étranger dans certaines des plus importantes sociétés de notre pays. Le nouveau bill permettait de connaître l'importance de ce contrôle.

* * *

Le ministre de la production pour la défense, M. O'Hurley a déclaré que l'Argentine achèterait sous peu plus de 2 mille wagons de chemins de fer au Canada. Parlant à New Glasgow, en Nouvelle-Ecosse, il a précisé que la commande ira à "Eastern Car Company", dans la ville voisine de Trenton.

* * *

Un fonctionnaire supérieur des affaires extérieures a laissé entendre à Ottawa que le gouvernement canadien n'a pas l'intention d'intervenir auprès des autorités brésiliennes à la suite de l'étatisation de la compagnie "Telefonica Brasilia", une subsidiaire de la "Brazilian Traction". Deux autres entreprises de la même compagnie sont également menacées de nationalisation.

—Quand l'humanité aura ses dents de sagesse, elle aura la pudeur de s'amender et voudra méthodiquement la part du mal: la guerre, la haine, l'égoïsme, la fraude, le droit du plus fort seront tenus pour des barbaries du vieux temps, pour des maladies de croissance.

Amiel

La semaine

Dans le monde . . .

(suite de la première page)

le chaos.

* * *

En Argentine, la crise n'est pas encore résolue. Le chef du parti péroniste a réclamé la reconnaissance sans condition des victoires que son groupe a enregistrées lors des élections générales du 18 mars dernier. M. Framini a déclaré que les péronistes sont disposés à participer à la reconstruction nationale pourvu qu'ils soient reconnus comme des citoyens. La junte militaire qui a forcé le président Frondizi à démissionner a laissé entendre de son côté qu'elle ferait appel à tous les secteurs de l'Argentine en vue d'assurer la sécurité du pays. De son côté, le président Guido a accordé un sauf conduit à son prédécesseur M. Frondizi. Ce document permettra à l'ancien président de quitter le pays s'il le désire.

Londres hésite à convoquer le Commonwealth

Londres. — Les journaux britanniques affirment que le gouvernement de la Grande-Bretagne hésite à fixer la date d'une réunion des premiers ministres du Commonwealth au sujet des problèmes soulevés par la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Le choix de cette date pose des problèmes délicats. Londres doit tout d'abord trouver une date convenable afin de s'assurer la présence des treize premiers ministres des pays du Commonwealth.

Certains pays, comme le Canada et l'Australie se préparent à des élections générales. Or, ce sont précisément ces deux pays qui désirent le plus ardemment une réunion des premiers ministres du Commonwealth. Pour le premier ministre canadien, cette réunion est souhaitable avant les élections afin de pouvoir répondre avec assurance à ses électeurs.

—Il faut apprendre au peuple ces notions pratiques d'hygiène sans lesquelles l'homme abandonne au hasard sa santé et celle de ses enfants.

Fonssagrives

Concours oratoire à Girouxville . . .

(suite de la première page)

le. Il fait part à l'auditoire d'un télégramme reçu de Me Desrochers, président général de l'ACFA. Me Desrochers félicite les organisateurs et les participants, et leur souhaite un franc succès. Ne pouvant assister au concours oratoire, il délègue M. Léonard Fournier, secrétaire général de l'ACFA. Le Père lit une lettre de Me André Déchène, qui est touché de la déférence des organisateurs d'avoir eu la délicate attention d'avoir baptisé l'un des trophées de son nom. Avec ses remerciements, il regrette d'être dans l'impossibilité d'assister au concours oratoire. Il transmet à tous, ses voeux de plein succès. Le Surintendant de l'école de St-Paul, M. Sylvain Lefebvre, transmet aussi un message dans lequel il présente aux initiateurs de cette entreprise culturelle, ses félicitations au nom du corps professoral et des élèves de l'école de Saint-Paul. Il souhaite la victoire aux Démostènes et Cicérons de la Rivière-la-Paix.

Avant de procéder à la présentation du 3ème groupe de concurrents, M. Moquin fait connaître les membres du jury pour ce groupe:

Ce sont: Mmes Gérard Belland, Donnelly, Gérard Maisonneuve, Falher; M. Louis-J. Laberge ,Girouxville.

Le troisième groupe de concurents, grades 7-8-9, sont: John Behiels, Laurette Demeule, Pierre Leduc, Lucie Ouellette, Jacinthe Pariseau, Normand St-André, Gérard Arsenault, Emile Dancause, Laurette Gaucher, Gérard Gervais, Raymond Grenier, Andrée Martel, Gérard St-Laurent, Thérèse Briand, Francine Forget, Clément Fournier, Lucie Girouard, Betty Hughes et Gisèle Tremblay.

Nous reproduirons à la fin de l'article, la substance des allocutions prononcées dans l'après-midi et au cours de la soirée, par le R.P. Forget et S.E. Mgr H. Routhier.

Après avoir écouté avec un silence quasi religieux, les 59 poèmes récités au cours de l'après-midi, l'auditoire est très anxieux d'en connaître les vainqueurs.

Cette déclaration est faite par M. Moquin:

Grades 1-2-3:
Carole Forget, gr. 2 — Marie-Reine
Guy Leduc, gr. 3 Falher
Grades 4-5-6:
Carmen St-André, gr. 6 — Girouxville
Arthur Bédard, gr. 6 — Tangente
Grades 7-8-9:
Betty Hughes, gr 9 — Falher
Clément Fournier, gr. 9 — Donnelly.

Le maître de cérémonie félicite tous les concurrents et remercie les membres du jury qui se sont acquittés de leur noble tâche avec impartialité et compétence.

SOIREE:

Le Baiser de la Langue Française, interprété par la chorale de Girouxville "Les gais pinsons", ouvre la soirée. Mlle Laurence Aubin, personnifiant la langue française, chante les couplets. M. Moquin souhaite la bienvenue à l'assistance et explique de nouveau l'historique du concours oratoire. Trois adjudicateurs détecteront les meilleurs orateurs de la soirée, qui sont, Mme Maurice Beauchamps, Donnelly, M. Fernando Girard, St-Isidore, M. Gérard Maisonneuve, Falher.

Vingt-deux orateurs e nherbe prononcent alors leurs discours. Ce sont: Denis Aubin, Roger Benoit, Bernadette Chaput, Gérard Guénette, Fernande Girard, Yvonne Johnson, Henri Lambert, Claudette Lavoie, Raymonde Maisonneuve, Alain Monfette, Marie Ouellette, Denise Riquier, Hélène Thériault, Laurent Despins, Maurice Giroux ,Armand Grenier, Annette Guindon, Yolande L'Abbé, Béatrice Morin, Raymonde Limoges, Evangéline Maisonneuve, Paul Henley.

En guise d'intermission ,la chorale des Gais pinsons, composée de 49 jeunes filles chante avec art, éclat et maîtrise, l'Ave Marie du Sansonnet.

En attendant le verdict du jury, le R.P. Forget adresse la parole. Il démontre à l'auditoire l'importance de cette initiative du festival de la parole. Constatant la carence et la défectuosité des jeunes à bien parler leur langue maternelle, il constate que le concours oratoire, s'avère l'un des moyens efficaces pour combler cette lacune. Pour réaliser cette entreprise culturelle, les professurs ont surmonté des difficultés. Mais la collaboration franche et sincère des parents et des enfants, a contribué au succès de la journée.

Tous les concurrents ne peuvent remporter des coupes et des trophées, mais tous sont gagnants parce qu'ils ont appris à développer un effort soutenu et enrichissant qui leur a fait atteindre un certain sommet: la maîtrise dans le débit des poèmes et des discours, et la conviction qui les a animés. Le Père Forget invite les professeurs à faire un retour sur la préparation du concours oratoire. Ont-ils fait tout leur possible pour faire apprendre à leurs jeunes, les poèmes qui leur convenaient? Il demande à l'auditoire de signifier par des applaudissements, si le concours oratoire doit continuer ses assises dans les années subséquentes. Une foule d'environ six cents personnes répond avec enthousiasme à la proposition du Visiteur des écoles. Il termine en remerciant tous ceux qui se sont mis au service de l'exécutif pour assurer le succès de la journée.

M. le Président invite Son Excellence à nous adresser la parole.

Son Excellence souligne qu'à la première suggestion de cette initiative, il était prêt à la seconder par tous les moyens en son pouvoir. En voyant la manifestation d'aujourd'hui, il ne regrette pas un seul instant d'avoir apporter son appui, et que non seulement il est satisfait du résultat mais qu'il en est surpris.

Il constate que chacun des concurrents possède un potentiel extraordinaire et que nous, éducateurs devons exploiter au maximum. Croire en al Toute Puissance de Dieu, dit-il, pour nous aider à développer tout ce potentiel renfermé dans l'âme de notre jeunesse. Notre langue française possède une richesse et une précision comme pas d'autres.

Dans l'antiquité, les Grecs et les Romains cultivaient à un haut degré, l'art oratoire. Peu à peu, chez nous, nous avons négligé cette fierté du bon parler, et même chez nos orateurs publics, cette déficience s'est accrue de plus en plus.

Ce concours oratoire est organisé non sur une base de concurrence mais sur une base de formation. Il admire le sens de sincérité de tous, garçons et filles. Il se réjouit de ce que notre région n'est pas dépourvue de talents, et qu'une saine compétition s'impose si l'on veut les exploiter davantage.

Cette compétition comporte des dangers, si elle se développe en une ambition outrée; ne se résignant pas à laisser aux autres ce qui leur revient. Réjouissons-nous avec les gagnants et faisons confiance au jury; ce n'est pas le prix qui est important, mais la formation dont le prix en est l'occasion. Ceux qui gagneront ne s'en glorifieront que dans le Seigneur et ceux qui perdront seront de bons perdants.

L'allocution de Son Excellence terminée, M. Moquin fait la proclamation des vainqueurs:

Grades 9-11-12:
Mlle Fernande Girard ,St-Isidore
M. Gérard Guénette, Falher.

On procède ensuite à la présentation des coupes. M. Paulin Laberge, grade 2, remplit alors la fonction de petit page. Les coupes offertes avec la courtoisie des éducateurs du Cercle Langlois.

Mme Pierre Dentinger, vice-présidente du Cercle Langlois, présente les coupes des grades 1-2-3, à Mlle Carole Forget grade 2, de Marie-Reine et à Guy Leduc grade 3, de Falher. Le R. P. Turennt, président du Cercle Langlois, à Mlle Carmen St-André grade 6 de Girouxville, et à M. Arthur Bédard, grade 6 de Tangente. Le R.P. Marsan, supérieur du Collège N.-D. de la Paix, à Falher ,à Mlle Betty Hughes grade 9 de Falher et à M. Clément Fournier, grade 9 de Donnelly. Le R.P. M. Lavigne, Provincial des Oblats, à Mlle Fernande Girard, grade 10 de St-Isidore et à M. Gérard Guénette, grade 10 de Falher.

Trois trophées sont ensuite distribués: Le trophée Maurice Lavallée, présenté par le R.P. Forget, visiteur des écoles, à M. Guy Leduc, grade 3 de Falher; le trophée André Déchène à M. Clément Fournier, grade 9 de Donnelly, par M. Léonard Fournier, secrétaire général de l'ACFA, et le trophée Mgr Routhier M. Gérard Guénette grade 10 de Falher, par S.E. Mgr Routhier. Ces trophées sont gagnés par les concurrents qui ont remporté le plus de points dans leur division respective.

M. Henri Moquin remercia l'exécutif et tous les concurrents. Tous ont gagné, dit-il, parce qu'ils sont capables de parler en public avec fierté et maîtrise de soi. Merci aux vainqueurs, aux professeurs, au Comité du programme sous l'habile direction de M. Louis Lamothe, professeur à l'école de McLennan, merci aux commissions scolaires, à l'école de Girouxville, à MM. Aimé Roy, vice-principal de l'école de Girouxville, et à René Anctil, principal de l'école de Guy, qui agissaient comme huissiers, à M. Gérard Brochu, constable de Girouxville et son équipe qui a maintenu l'ordre pendant la journée, et à Mlle Hélène Néron, secrétaire de la journée.

Les deux séances de l'après-midi et de la soirée, se terminent par un vibrant "O Canada".

BEAUMONT

M. Léo Roberge a dû subir une grave opération au dos, la semaine dernière. Espérons que les bons soins le ramèneront sur la voie de la guérison complète.

Les élèves des grades 7 à 11 sont allés à Leduc, mercredi, le 5 avril, pour le festival régional anglais. Comme dans les années passées, ils sont heureux d'avoir rapporté un trophée.

Félicitations aux élèves et à leur zélée directrice, Sr Ephrem Maria, f.d.j., pour leur beau succès. L'adjudicateur, M. Peterkin, n'a eu que des félicitations à donner à nos chorales.

Dimanche le 1er avril, au bonspiel final, les gagnants furent les suivants:

1ère rencontre:

1er prix: M. Layman, de New Sarepta; 2e prix: M. Trempter, de New Sarepta; 3e prix: M. Kadoz, de Leduc; 4e prix:: M. Honeyboy, d'Edmonton.

IIe rencontre:

1er prix: M. Gilbert Hinse, de Beaumont; 2e prix: M. Auger, d'Edmonton; 3e prix: M. Laurent Maltais, de Beaumont; 4e prix: M. Alex Dublanko, de Beaumont.

IIIème rencontre:

1er prix: M. Denis Hinse, de Beaumont; 2e prix: M. Gérald Royer, de Beaumont; 3e prix: M. Laurier Gobeil, de Beaumont; 4e prix: M. G. J. Magnan, de Beaumont.

IVe rencontre:

1er prix: M. Ray Labonté, de New Sarepta; 2e prix: M. Middelstead, de Rolly View; 3e prix: M. Murray, d'Edmonton; 4e prix: M. Balzer, de Leduc.

Félicitations à tous ces heureux gagnants qui eurent l'honneur de se voir présenter leurs prix par M. Terry Nugent, membre du Parlement Fédéral.

Gagnants des Ligues: Ligue mixte: 1er prix: M. Maurice Patterson, d'Edmonton; 2e prix: M. Wilfred Goudreau de Beaumont.

Ligue des Dames: 1er prix: Mlle Gracia Hinse, de Beaumont; 2e prix: Mme Roger (Thérèse) Gobeil, de Beaumont.

Ligue des Hommes: 1er prix: M. Maurice Patterson, d'Edmonton; 2e prix: M. Al Schieve.

L'Exécutif du Club de Curling de Beaumont tient à remercier très sincèrement tous ceux qui ont bien voulu se joindre au club cette année. Ils espèrent les revoir l'automne prochain.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue, dans notre paroisse, à M. et Mme Joseph Tardif et à leurs deux enfants, venus d'Edmonton.

DECES DE M. HENRI VAUGEOIS

Samedi, le 7 avril, Dieu rappelait à Lui, l'âme de M. Henri Vaugeois, frère de Sr Cécilia Marie, f.d.j., de cette paroisse.

M. Henri Vaugeois, vint dans l'Ouest en 1910, avec ses parents qui s'établirent à Beaumont. En 1930, il perdit son épouse, Délina Dubord; il resta donc avec neuf enfants, six garçons et trois filles, tous en bas âge. Après avoir quitté Beaumont, il demeura quelques années à Barrhead et à Winnipeg ,pour aller ensuite s'établir à Harrison Hotsprings, Colombie Britannique, où se trouvent établis ses garçons.

M. Henri Vaugeois, laisse dans le deuil, six garçons: Roger, Hervé, Raymond, Denis, Claude, René, et une fille, Georgette, Mme Léo Bourgeois. Sept soeurs: Anna (Mme Fred Dubord), d'Edmonton, Rosa (Mme Charles Beaulac), de Détroit, Maria (Sr M. Elisabeth de Jésus), Supérieure Provinciale des Filles de Jésus; Florida (Mme Lucien Morin), de Magog, P.Q., Laura (Sr Cécilia Marie, f.d.j.), de Beaumont; Alma (Sr Marie Rose-Anna, f.d.j.), de Lewistown, Montana; et Léda (Mme Edouard Massie), de Seattle; six frères: Lucien et Arthur, de Seattle; Maurice, de St-Albert; Joseph de Legal, et Albert et Emile, de Vancouver.

A toute la famille, nous offrons nos sincères sympathies.

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

4 mai

Le Cercle "Edmonton" de l'ACFA vous invite ainsi que vos amis à sa XIIIème Cabane à Sucre, qui aura lieu au Pavillon des Ventes, à Edmonton.

12 mai

"Rendez-vous" Thé-Bazar, organisé par les Dames de Ste-Anne de la paroisse St-Thomas d'Aquin, qui aura lieu au Gymnase du Collège St-Jean, 8406 - 91ème rue.

Distribution vivres et médicaments aux communistes affamés

Washington. —M. George Meany, président de la FATCOI a proposé que des équipes américaines d'assistance sociale soient envoyées dans les pays communistes derrière le rideau de fer pour y distribuer gratuitement de la nourriture et des médicaments aux millions de personnes victimes de la famine. Meany a rappelé qu'un projet semblable, négocié avec Nikolai Lénine ,après la première guerre mondiale, avait été un franc succès sous la direction de M. Herbert Hoover. "Un tel plan devrait recevoir un accueil favorable de MM. Khroutchtchev, Mao TséToung, Castro, Tito et tous les autres dictateurs communistes qui professent aujourd'hui une foi inébranlable en tout ce que Lénine a dit et fait".

—Les enfants des riches n'héritent point de la goutte de leurs parents s'ils n'héritent pas de leur fortune.

Dr Brow